

SAISON 2017 / 2018

COMITÉ DE JUDO JUJITSU DE GIRONDE

Maison des Sports les Iris

153 Rue Izzet Koç

33305 LORMONT

Tél : 05 56 31 51 00

Fax : 05 51 31 66 00

Mail : comite.gironde.judo@wanadoo.fr

Site : www.judogironde.fr

MAJ : 11/12/2017

SOMMAIRE

Page 3	Composition Comité Directeur
Page 4	Recommandations et Généralités
Page 8	Les Règlements et Formulaires des Animations
Page 25	Commission Sportive, Enseignement et Handicap
Page 29	Tableaux Récapitulatifs des Contrôles
Page 31	Obligations Administratives pour les compétitions et animations
Page 33	Répartition des clubs par secteurs
Page 34	Calendrier des Animations secteurs
Page 35	Lieux des Animations secteurs
Page 36	Responsables des secteurs
Page 37	Calendrier des Compétitions et Animations
Page 50	Arbitres et Commissaires Sportifs
Page 52	Règlement Coupe Jeunes Commissaires Sportifs
Page 53	Formulaire pour les Équipes Multi-Clubs
Page 55	Procédure UV4 (Grades)
Page 56	Formulaire inscriptions UV4
Page 57	Procédure organisation des tournois de clubs en Gironde



COMPOSITION COMITÉ DIRECTEUR

- **Membres Bureau Exécutif :**
 - * **Président** : Jean-Paul DUPIC
 - * **Vice-Président, Secrétaire Général** : Bernard AUDOIT
 - * **Trésorier** : Mario MATINAUD

- **Membres Comité Directeur :**

CANO Marie – CARRÉ Jean-Christophe – CHANSARD Dominique – COTTEN Marie-Paule - CROIZET-LAILHEUGUE Valérie – DENIS William – GUILLAUD Aline – GUITERREZ Michel – LABONTÉ Jean-Jacques – LE DONNE Richard – PARIOLLAUD Denis – VALLEGEAS Laurence

- **CTF** : Jérôme WÜSTNER

- **Responsables des Commissions :**
 - * **Commission Sportive, Enseignement et Handicap** : William DENIS
 - * **Commission Arbitrage** : Richard LE DONNE
 - * **Commission Commissariat Sportif** : Marie CANO
 - * **Commission Récompenses, Distinctions Fédérales** : Marie-Paule COTTEN
 - * **Commission Récompenses Compétitions (médailles, trophées)** : Marie-Paule COTTEN
 - * **Commission Développement, sponsors et partenariat** : Jean-Christophe CARRÉ
 - * **Commission culture judo et hauts gradés** : Richard LE DONNE
 - * **Commission Financière** : Jean-Paul DUPIC et Mario MATINAUD

- **Instructeur-Conciliateur** : Michel GUTIERREZ

- **Représentants Relation Grade / Championnat** : Serge LANDAIS, Jean-Paul DUPIC et Jérôme WÜSTNER

- **Responsable intendance** : Bernard AUDOIT

- **Délégués Nationaux** : Jean-Paul DUPIC – Bernard AUDOIT - Marie-Paule COTTEN – Claude GUERIN – (Richard LE DONNE – Suppléant)

- **Délégués Régionaux** : Jean-Christophe CARRÉ – Valérie CROIZET LAILHEUGUE

RECOMMANDATIONS

Nous demandons que les recommandations ci-dessous, qui avaient déjà été formulées aux professeurs, judokas et parents de judokas soient de nouveau respectées durant les compétitions.

- 1) *Interdiction de fumer dans les salles*
- 2) *Les horaires de pesées doivent être strictement respectés*
- 3) *Les personnes non concernées par l'arbitrage et les tenues des tables devront rester dans les tribunes*
- 4) *Les bouteilles et autres débris devront être ramassés et mis dans les poubelles réservées à cet effet*
- 5) *Respect de l'environnement & des installations*

GÉNÉRALITÉS

DÉROULEMENT DES COMPÉTITIONS :

Les compétitions sont organisées conformément aux règles techniques et aux règlements édités par la F.F.J.D.A, « saison sportive 2017-2018 ».

Se reporter aux Textes officiels de la FFJDA. (Règles techniques)

NON PRÉSENTATION DES DOCUMENTS OFFICIELS :

La non présentation des documents suivants : Passeport, Licences, Certificat médical, la signature du responsable du club entraînera l'impossibilité pour le judoka de participer à la compétition et aux passages de grades, ceci quelle qu'en soit la cause.

Pour les passages de grades, la signature de l'enseignant est obligatoire ainsi que le nom et le numéro d'enseignant.

REMISE DE RÉCOMPENSES

Les athlètes devront se présenter en kimono ou en survêtement complet. Les récompenses seront remises à la fin de chaque tableau ou poule, merci de rester sur le tatami.

DOJO :

La commission sportive rappelle que les installations sportives ne doivent pas être rendues dans un ÉTAT DÉPLORABLE. Aussi encourage-t-elle les compétiteurs, leur famille, les accompagnateurs, à respecter plus qu'ils ne le font, les installations. Par conséquent, il est demandé à **tous** de veiller à mettre les bouteilles vides ainsi que tout autre déchet, dans les poubelles avant de quitter les lieux de compétitions.

ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS

Cf. Textes fédéraux page 14 : « Chaque compétiteur mineur inscrit à une compétition officielle de la F.F.J.D.A. doit être accompagné effectivement par un représentant majeur pendant toute la durée de sa participation à la compétition. Dans la mesure où des compétiteurs des deux sexes sont engagés, il est recommandé de les faire accompagner par des représentants majeurs des deux sexes. Cet accompagnateur devra être en mesure de gérer toute difficulté survenue lors de la compétition et être en possession des documents nécessaires à l'établissement de toute déclaration éventuelle d'accident ou d'hospitalisation. Dans le cas où aucun représentant du club ne pourrait se déplacer le jour de la compétition, le président peut donner mandat à un adhérent majeur du club ou à une tierce personne telle qu'un parent d'adhérent ou un représentant habilité d'un autre club affilié. »

ACCOMPAGNATEURS :

Texte commun à toutes les tranches d'âge.

Sur proposition de la Commission Nationale d'Arbitrage, le Comité Directeur Fédéral a validé la mise en application au 1er janvier 2013 de l'aménagement de la règle des accompagnants en vigueur à l'international depuis un an environ.

Cette disposition demande notamment aux accompagnants de s'exprimer uniquement entre le « matte » et le « hajime ».

Rappel : application obligatoire de la règle concernant le salut des accompagnants en début de combat. Toutes ces dispositions ont pour but d'améliorer la culture judo et d'associer pleinement le professeur au déroulement du combat.

Les accompagnants doivent être licenciés à la FFJDA et en possession de leur passeport.

TENUE : Civile ou survêtement correct. Le kimono n'est pas autorisé. (Voir règlement fédéral).

SOINS DE PREMIÈRE URGENCE :

Chaque compétiteur doit se munir pour la compétition du matériel personnel et indispensable de premier secours. Il comprendra au minimum : sparadrap, bande type « Elastoplaste », coton.

Chaque club est invité à se composer une trousse médicale d'urgence, dont sera muni l'accompagnateur. (*Conformément aux textes officiels*)

PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

Conformément à l'Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

Documents sur www.judogironde.fr

CERTIFICATS MÉDICAUX :

Certificat Médical :

Nouvelles règlementations sur le certificat médical, cependant nous allons détailler les différents cas possibles :

-1^{er} cas : Nouvel adhérent ou adhérent n'ayant pas de certificat médical de la saison 2016/2017

Procédure : Présentation de certificat médical datant de - de 1 an

L'idéal étant de faire signer le passeport attestant de fait la non contre-indication de la pratique du judo en compétition

-2^{ème} cas : renouvellement consécutif de la licence

1^{ère} procédure (plus simple) : vous pouvez demander à vos licenciés de faire signer comme d'habitude le passeport chaque année (ceux-ci peuvent refuser)

2^{ème} procédure (plus complexe mais légalement applicable) : le pratiquant doit remplir le questionnaire QS-SPORT cerfa N°15699*01. Ce questionnaire doit être rempli de façon secrète et être conservé par le pratiquant. Ensuite, le pratiquant doit signer l'attestation de réponse par la négative au questionnaire (à imprimer sur le site fédéral). Cette attestation doit être conservée par le club.

Attention lors des prises de licence par internet et par le club, avant de cliquer, pour chaque licencié, l'attestation de certificat médical ou d'attestation. Assurez-vous de bien l'avoir contrôlé, en effet, s'il s'avère, lors d'une blessure, que votre licencié n'a pas rempli une des conditions concernant le certificat médical, votre responsabilité de dirigeant pourrait être engagé

(MERCİ DE NE PAS UTILISER DE CERTIFICAT VOLANT).

CAS PARTICULIER DU SURCLASSEMENT D'ÂGE POUR LES CADETTES ET CADETS.

« Concernant la catégorie cadet et cadette ; tout surclassement d'une catégorie d'âge selon le code sportif et les règlements de compétition de la FFJDA est subordonné à l'établissement préalable d'un certificat médical de non contre-indication à ce surclassement datant de moins de 120 jours »

Ce surclassement concerne, les cadets et cadettes 3^e année souhaitant participer aux compétitions juniors ils devront fournir à la pesée ce certificat médical.

- **CERTIFICAT LORS DE LA CANDIDATURE AU GRADE SUPÉRIEUR JUDO JUJITSU EN CAS D'INCAPACITÉ PHYSIQUE OU DE HANDICAP.**

(cf. règlement de la commission spécialisée des dans et grades équivalents de la FFJDA. Recueil des textes officiels).

INSCRIPTIONS AUX DIFFÉRENTES COMPÉTITIONS ET PESÉES :

L'engagement des compétitions au 1er niveau de sélection (Département) se fait par l'intermédiaire du club par le site extranet fédéral. Seul un représentant dûment mandaté par le club peut procéder à l'inscription des membres de son association.

Les engagements se font selon le règlement en vigueur pour cette compétition :

- Soit directement sur place pour les animations (petits tigres, samourais,)
- Soit par engagement préalable extranet.

- LES JUDOKAS QUI NE SERONT PAS À JOUR (LICENCE, GRADES, PHOTOS...) SERONT MIS EN ATTENTE A LA PESÉE ET SERONT CONTRÔLÉS A LA FIN DE CELLE-CI.

Passée l'heure limite d'inscription, aucun combattant ne pourra être retenu. Une balance sera mise à la disposition des compétiteurs qui auraient des problèmes de poids, une demi-heure avant l'heure de la pesée officielle, et ceci sous la responsabilité des Commissions Sportive et d'Arbitrage.

LES RÈGLEMENTS DES ANIMATIONS

MINI - POUSSINS

Concernant les animations mini poussins, il a été décidé de laisser aux clubs le soin de s'organiser entre eux en se regroupant à plusieurs clubs (minimum 3 clubs) afin de maintenir cette activité pour leurs licenciés.

Les clubs sont libres de s'associer avec qui ils le souhaitent et déterminent les lieux, dates, horaires de l'animation.

Les clubs auront à charge de respecter le règlement départemental des animations et faire parvenir au comité les informations suivantes :

→ Avant l'animation

- Nom des clubs associés
- Club organisateur
- Lieux, dates
- Responsable
- Nombre de participants prévisionnel

→ Après l'animation

- Liste des présents
- Liste des accompagnants

Le département fournira les diplômes de participation pour la 1ère phase, et les écussons de la 2ème phase (à condition d'avoir participé à la première) seront disponibles en fin de saison après l'envoi de la liste des participants.

FILLES ET GARÇONS NÉS EN 2010 ET 2011 À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2017

ANIMATION MINI-POUSSINS :

- Passeports : Vérifier impérativement : sur le passeport

- La vignette de licence de la saison en cours.
- Le certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo de moins d'un an.
- La signature du ou des grades par le professeur avec son numéro d'enseignant.
- Ceinture Blanche 1 liseré minimum obligatoire (pas de dérogation).

PHASE 1 : animation en groupe

- **Entraînement en commun, phase technique**
- **Durée de l'animation : 1 heure minimum**

Tout judoka devra se présenter avec son passeport sportif comportant le timbre de licence de l'année en cours et un certificat médical de début de pratique sportive (animation).

- **DÉROULEMENT :**

Après le salut et un échauffement commun, les engagés devront participer à cinq exercices :

1. **Ukemi**

Démonstration de chutes : arrière, latérale, avant.

2. **Expression technique Ne-Waza**

Expression des 2 judokas après démonstration d'un encadrant BE

3. **Expression technique Tachi-Waza**

Expression des 2 judokas après démonstration d'un encadrant BE

4. **Randori collectif Ne-Waza**

2 séquences d'une minute.

5. **Randori collectif Tachi-Waza**

2 séquences d'une minute.

- **RÉCOMPENSES**

Tous les engagés se verront remettre un diplôme de participation.

- **PHASE 2 :**

- **Seuls, les clubs ayant participé à la première phase pourront participer à la deuxième phase quel que soit leur nombre de judokas.**
- Après le salut, un échauffement commun et une initiation aux termes et règlements d'arbitrage, les enfants se rencontreront en randoris arbitrés.
- Pas de désignation du vainqueur, l'arbitrage sera éducatif.
- Les randoris seront de 1 minute 30, par poule de 4, **MIXITÉ INTERDITE**, 20 points pour arrêter le combat, le randori sera stoppé si la différence de niveau est trop importante, s'il y a blessure ou si un enfant se met à pleurer. Pas de classement final.
 - **Randoris EN SOUPLESSE " arbitrés " par les professeurs :**
 - Arrêter les randoris autant de fois que nécessaire et expliquer les erreurs.
 - Arrêter les randoris si des actions dangereuses se produisent.
 - Arrêter définitivement les combats si les enfants ne sont pas aptes aux combats ou en cas de blessures ou de pleurs (d'où la nécessité de présence d'un professeur sur chaque tapis).
 - **Pas de désignation du vainqueur**, simplement annonce du total des points (soit par l'arbitre sur son tapis, soit, au micro, par un responsable de l'animation).
 - Des feuilles de combat spécifiques seront fournies par CD 33 lors des manifestations.
 - **Temps d'immobilisation : IPPON en 20 secondes** (voir feuilles de poules).
 - **Chaque enfant, aura 5 points de participation : PAS DE ZÉRO.**

**LES ÉCUSSENS DE LA 2^{ème} PHASE SERONT DISPONIBLES EN FIN DE SAISON
APRÈS L'ENVOI DE LA LISTE DES PARTICIPANTS LISTÉS PAR CLUB.**

FORMULAIRE DE DEMANDE POUR L'ORGANISATION DES ANIMATIONS MINI POUSSINS

Animation Mini-Poussins

DATE

LIEU

Phase

1

2

(Uniquement si phase 1 effectuée)

Club organisateur

Clubs invités

RÉPARTITION DES PARTICIPANTS (prévisionnel).

Nom du club <i>(Minimum trois clubs)</i>	NOMBRE DE FILLES	NOMBRE DE GARÇONS	TOTAL
TOTAL			

RESPONSABLE DE L'ANIMATION

ENCADREMENT

Document à renvoyer impérativement pour accord du comité **trois semaines avant** l'animation.

Signature :

**TABLEAU DES PARTICIPANTS, UN PAR CLUB, À RENVOYER
AU COMITÉ POUR DISTRIBUTION DES ÉCUSSENS.**

LIEU :			DATE :	
CLUB :			RESPONSABLE :	
NOM	PRÉNOM	SEXE	DATE DE NAISSANCE	OBSERVATIONS

Animation départementales 2017/2018

Après analyse de l'organisation dans les 4 secteurs, et les différents changements de règlementations il apparait :

- 1/ Une très faible participation des clubs dans l'organisation (Arbitres et Commissaires) environ 15% des clubs fournissent des bénévoles.
- 2/ À compter du mois de janvier 2018, il n'y aura plus de requis convoqué lors de ces animations par le CD33 (ce qui permettait de compenser le manque d'investissement).

Ce qui a amené le Comité à prendre comme décision l'obligation pour les clubs de fournir des arbitres et commissaires sportifs pour participer à ces animations (POUSSINS ET BENJAMINS).

Procédure et calendrier :

- De septembre à novembre :
Le Comité enverra une feuille d'inscription à chaque club qui devra, s'il souhaite participer, inscrire une liste nominative de CS et/ou Arbitre (quota à définir) - Ceux-ci seront convoqués par nos soins.
- Avant les vacances de Noël :
La liste des clubs autorisés à participer sera envoyé à tous.
- Au mois de janvier :
Un stage de formation pour les arbitres et CS sera organisé par le Comité soit dans les secteurs, soit à Lormont.
- Lors des animations :
Ne pourront participer que les clubs ayant renvoyé leur liste dans les délais impartis et respectant leurs obligations lors de l'animation.

Animation Poussins : PETITS TIGRES PHASES 1 ET 2

FILLES ET GARÇONS NÉS EN 2008 ET 2009

- **Passeports : Vérifier impérativement :**
 - o **Au moins un timbre** de licence dont celle de la saison en cours (**si plusieurs timbres**).
 - o Le certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo de moins d'un an.
 - o La signature du ou des grades par le professeur **avec son numéro d'enseignant**
 - o Ceinture **Blanche / Jaune** minimum obligatoire (pas de dérogation).

. RÈGLEMENT PETITS TIGRES PHASE 1 ET 2

- **1^{ère} partie : Démonstration de techniques judo en rapport avec la progression française pour cette catégorie d'âge.**

Les judokas seront mis en poule de six par catégorie morphologique avec mixité possible en cas de poids extrêmes. Chaque judoka démontrera avec un partenaire de sa poule (plus besoin de constituer de couple).

Cinq techniques sont demandées, notées sur un maximum de 8 points :

1-Chutes avant : 8 points

2-Technique en déplacement sur avancée de uke : 8 points

3-Technique en déplacement sur recul de uke : 8 points

4-Ne waza : à partir d'un retournement uke à quatre pattes (groupé), tori développe un retournement conclu par une immobilisation : 16 points

CRITÈRES DE JUGEMENT TECHNIQUE POUR LES PETITS TIGRES.

CHUTES AVANT :

Fait une roulade, ne frappe pas, la tête touche le sol : 2 points

Chute hors de l'axe, ne frappe pas, jambes croisées : 4 points

Chute à laquelle il manque certains petits éléments : 6 points

Chute correcte : 8 points.

TECHNIQUE EN DÉPLACEMENT VERS L'AVANT :

Technique mal contrôlée et/ou pas en déplacement : 2 points

Technique faite lentement et/ou avec des temps d'arrêt en déplacement : 4 points

Technique à laquelle il manque certains petits éléments : 6 points

Technique correcte avec vitesse, contrôle, sur le dos et en déplacement : 8 points.

TECHNIQUE EN DÉPLACEMENT VERS L'ARRIÈRE :

Technique mal contrôlée et/ou pas en déplacement : 2 points

Technique faite lentement et/ou avec des temps d'arrêt en déplacement : 4 points

Technique à laquelle il manque certains petits éléments : 6 points

Technique correcte avec vitesse, contrôle, sur le dos et en déplacement : 8 points.

RETOURNEMENT ET IMMOBILISATION.

Perte de contrôle pendant le retournement : 4 points.

Mauvais contrôle final : 8 points.

Technique à laquelle il manque certains petits éléments : 12 points

Contrôle complet et immobilisation bien contrôlée : 16 points

**NOUS SOUHAITONS QUE CETTE PARTIE SOIT JUGÉE PAR LES PROFESSEURS,
NOUS COMPTONS DONC SUR EUX POUR SE RAPPROCHER DES RESPONSABLES CE
JOUR-LÀ, EN CAS DE VACANCES, LES ARBITRES SERONT LES JUGES.**

Nota : les professeurs ne pourront pas juger leurs élèves.

- 2^{ème} partie : « Randori » éducatifs.

Les judokas seront inscrits, si possible, par poule de 6, en groupe morphologique, **MIXITÉ INTERDITE**, ils feront 4 combats de 1 minute 30, le combat est stoppé à 15 points, les points sont comptabilisés pour les deux combattants, le total maximal pris en compte ne pourra pas dépasser 40 points, pour éviter les temps de repos, 2 poules par table seront appelées.

Pour l'attribution de la récompense, il sera pris en compte le résultat des deux phases (pas d'obligation de participer aux deux phases).

Les notes inscrites sur le passeport le sont à titre indicatif à l'usage des enseignants, des modifications après contrôle des résultats peuvent intervenir, seul le résultat enregistré par le responsable de secteur est pris en compte pour l'attribution de la récompense.

Arbitrage :

Le règlement aménagé de la F.F.J.D.A pour cette catégorie d'âge sera strictement appliqué.

Spécificités :

- Les points se cumulent jusqu'à un total de 15 points maximum par combat et 40 maximum par poule.
- Les points sont cumulés pour les deux judokas.
- Pas de vainqueur désigné, l'arbitre annonce les points marqués aux judokas.
- Osaekomi: 10 à 19 s : waza-ari ; 20 s : ippon

Récapitulatif des points :

Technique : de 0 à 40 pts

Randoris : de 0 à 40 pts

Total maximum : 80 pts.

De 120 à 160 points : PETIT TIGRE D'OR.

De 90 à 119 points : PETIT TIGRE D'ARGENT.

Moins de 90 points : PETIT TIGRE DE BRONZE.

**MERCI DE VOUS PRÉSENTER LE JOUR DE L'ANIMATION AVEC LA
FICHE D'INSCRIPTION JOINTE REMPLIE, LES JUDOKAS ET LEUR
PASSEPORT À LA PESÉE.**

UNE FICHE PAR PESÉE EST REQUISE.

FICHE D'INSCRIPTION PETITS TIGRES (filles et garçons)

LIEU :			DATE :	
CLUB :			RESPONSABLE :	
NOM	PRÉNOM	SEXE	ANNÉE DE NAISSANCE	Poids (Pesée lors de l'animation)

Animation Benjamin(e)s : SAMOURAÏS

FILLES ET GARÇONS NÉS EN 2006 ET 2007

- **Inscriptions :**
 - o Inscrire sur les nouvelles feuilles : " Inscriptions et résultats KATA " 2 ou 3 judokas présentant ensemble **LE KATA**.
 - o Possibilité d'inscrire des judokas de poids différents (ne pas oublier de les présenter ensemble même si pour les combats ils seront séparés - Venir à la première pesée si un lourd présente la technique avec un plus léger).
 - o Possibilité de mixité.
 - o Les enfants seront systématiquement pesés

- **Passeports : Vérifier impérativement :**
- **Au moins un timbre** de licence dont celle de la saison en cours (**si plusieurs timbres**).
 - o Le certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo de moins d'un an.
 - o La signature du ou des grades par le professeur **avec son numéro d'enseignant**
 - o Ceinture **Blanche / Jaune** minimum obligatoire (pas de dérogation).

- **Techniques :**
 - o **Après la démonstration KATA, la table centrale répartira les judokas suivant leurs poids respectifs.**

- **Règlement :**
 - o **Premier exercice : noté sur 30 points maximum**

KATA : la technique choisie est « **TSURI KOMI GOSHI** », cette technique devra être accompagnée du cérémonial de début et de fin. La note sera donnée pour les deux candidats sur une prestation, les judokas devront pratiquer dans les deux rôles (uke et tori).

LES PROFESSEURS SERONT MIS À CONTRIBUTION POUR LE JUGEMENT, MERCI DE VOUS MOBILISER.

CRITÈRES DE JUGEMENT POUR LE KATA.

<u>Cérémonial début et fin : 14 points</u>				
Pas de salut du jury	Non-respect des distances 6m-4m	Erreur de coté	Erreur dans le seiza	Pas de cérémonial
-1 pt	- 2 pts	-2 pts	-2 pts	-7pts

<u>Technique TSURI KOMI GOSHI : 16 points</u>					
Croisement des pieds	Nombre de pas incorrect	Attitude incorrecte	Technique autre que tsuri komi goshi	Travail de uke insuffisant	Autre faute
- 2 pts	- 5 pts	Entre -1 et -5 pts	- 16 pts	Entre -1 et -5 pts	Entre -1 et -5 pts

- 2^{ème} partie : questionnaire culture judo.

Une question par rubrique sera posée au judoka, elle sera tirée parmi le questionnaire édité plus bas que vous pouvez distribuer à vos élèves.

- 3^{ème} partie : « Randori » éducatifs.

Les judokas seront inscrits par poule de 5, en groupe morphologique (pour les poids extrêmes, **MIXITÉ INTERDITE**), ils feront ainsi 4 combats de 1 minute 30, le combat est stoppé à 15 points, les points sont comptabilisés pour les deux combattants, le total maximal pris en compte est de 40 points, pour éviter les temps de repos, 2 poules par table seront appelées.

- **Des poules de 5 combattants seront établies en priorité.**
- Cependant des poules de 2 combattants seront possibles. Effectuer 2 fois les combats et doubler la note en final (indications sur chaque feuille).
- Seront également possibles des poules de 3 combattants. Pour celles-ci effectuer 2 fois les combats.
- Poules de 4 combattants : Attention aux indications : il faut sélectionner les 2 combattants totalisant le plus de points ainsi que ceux totalisant le moins et leur faire effectuer 1 combat supplémentaire. **En cas d'égalité entre 3 combattants un tirage au sort sera effectué pour en sélectionner 2.**
- Les poules ci-dessus seront utilisées si les poids sont disparates.
- En cas de problème si le nombre de judokas n'est pas un multiple de 5, des poules de 6 et 7 combattants pourront être montées.
- **Temps d'immobilisation : IPPON en 20 secondes**

- Arbitrage

Le règlement aménagé de la F.F.J.D.A pour cette catégorie d'âge sera strictement appliqué.

Spécificités :

- Les points se cumulent jusqu'à un total de 15 points maximum.
- Les points sont cumulés pour les deux judokas.
- Vainqueur désigné, l'arbitre annonce les points marqués aux judokas.
- Osaekomi : 10 à 19 s : waza-ari ; 20 s : ippon

- Récapitulatif des points :

Kata et questionnaire : de 0 à 40 pts

Randoris : de 0 à 40 pts

Total maximum : 80 pts par phase.

De 60 à 80 points : SAMOURAÏ D'OR.

De 45 à 59 points : SAMOURAÏ D'ARGENT.

Moins de 45 points : SAMOURAÏ DE BRONZE

SAMOURAÏS

FICHE D'INSCRIPTION ET DE RÉSULTATS KATA

CLUB :

	<i>NOM</i>	<i>PRÉNOM</i>	<i>SEXE M / F</i>	<i>POIDS</i>	<i>NOTE CULTURE JUDO</i>	<i>NOTE KATA</i>
1						
2						

5 questions posées notées : deux points par bonne réponse.

Les juges posent la question de leur choix : 1 choix par rubrique.

1^{ère} rubrique : Historique

- 1-Quel est le nom de l'école de judo fondée par J. KANO ? Réponse : KODOKAN
- 2-De quel art de combat J. KANO a inventé le judo ? Réponse : le ju-jitsu
- 3-En quelle année a été inventé le judo ? Réponse : 1882
- 4-De quel pays vient le judo ? Réponse : le Japon

2^{ème} rubrique : Technique

- 1-Citez une technique de jambe vers l'arrière ? Réponse : o uchi et ko uchi gari, o soto et ko soto gari
- 2-Citez une immobilisation (osaekomi waza) ? Réponse: on gesa gatame, kusure gesa gatame, yoko shiho gatame, tate shiho gatame, kami shiho gatame, ushiro gesa gatame, kata gatame.
- 3-Combien de séries composent le Nage-no-kata ? Réponse : 5.
- 4-Citez une technique d'épaule ? Réponse : ippon, morote et kata eri seoi nage, kata guruma.

3^{ème} rubrique : Vocabulaire

- 1-Que veut dire le terme o ? Réponse : grand
- 2-Que veut dire le terme judo ? Réponse : voie de la souplesse
- 3-Que veut dire le terme guruma ? Réponse : roue ou enroulement.
- 4-Que veut dire le terme gari ? Réponse : fauchage

4^{ème} rubrique : Arbitrage

- 1-Quelle est la couleur de la ceinture que met le premier judoka appelé pendant une compétition ? Réponse : rouge
- 2-Combien doit durer une immobilisation pour marquer ippon ? Réponse : 20 secondes
- 3-Que doivent faire les deux combattants avant le combat ? Réponse : se saluer.
- 4-Quel est le terme qui signifie « sortie d'immobilisation » ? Réponse : toketa.

5^{ème} rubrique : Code moral (citez deux qualités du code moral, 1 point par réponse)

La politesse—le courage—la sincérité—l'honneur—la modestie—le respect—le contrôle de soi—l'amitié

Trophée départemental Benjamins-Benjamines

SUR SÉLECTION SECTEUR (NÉS EN 06-07)

FILLES ET GARÇONS NÉS EN 2006 ET 2007

- **Passeports** : Vérifier impérativement :
 - o Deux vignettes de licence dont celle de la saison en cours (2 timbres).
 - o Le certificat médical de " non contre-indication de la pratique du Judo en compétition " de moins d'un an.
 - o La signature du ou des grades par le professeur **avec son numéro d'enseignant**
 - o Ceinture **Jaune / Orange** minimum obligatoire (pas de dérogation)

- **Règlement** : voir textes officiels FFJDA.

- **Niveaux** : Secteurs, Gironde et Ligue.

La première phase se fera sur les secteurs. La phase finale se déroulera à Lormont.

AUCUN JUDOKA NE POURRA PARTICIPER À LA FINALE S'IL N'A PAS PARTICIPÉ DANS SON SECTEUR SAUF LES CATÉGORIES -60-66+66 POUR LES GARÇONS ET-57-63+63 POUR LES FILLES SONT EXEMPTÉES DE SÉLECTION. LES JUDOKAS SONT DIRECTEMENT SÉLECTIONNÉS POUR LA FINALE DU 1^{ER} AVRIL 2018 (SUR SIMPLE PRÉSENTATION À LA PESÉE DU 1^{ER} AVRIL).

- **Formule de compétition** :
 - o L'ippon arrête le combat.
 - o **Temps d'immobilisation : IPPON en 20 secondes.**
 - o Jusqu'à 10 judokas, les enfants se rencontreront en poule, au-delà, en repêchage systématique.

- **Quota de sélection pour la phase finale départementale (tout secteur)** :
 - De 2 à 8 participants : tous sélectionnés.
 - 9 participants : une poule de 5 et une poule de 4 seront constituées, les 4 premiers de la poule de 5 et les trois premiers de la poule de 4 seront qualifiés, le 5^{ème} de la poule de 5 et le 4^{ème} de la poule de quatre se rencontreront pour la qualification.
 - 10 participants : 4 premiers de chaque poule.
 - Repêchage systématique : 8 sélectionnés par secteur et par catégorie : le premier, second et les 2 troisièmes du tableau excellence et du tableau honneur.

- **Quota de sélection pour la phase finale régionale** :
 - 8 places par catégorie.

STAGES

- STAGES SPORTIFS

Le comité de Gironde organise deux stages (F/M) à destination des benjamin(e)s, minimes, cadet(te)s Toussaint, février et avril. La participation à ces stages se fera par inscription sur proposition des enseignants de clubs.

Catégories d'âge	Dates	Lieux	Horaires
Minimes, Cadets (M et F)	2 novembre 2017	LORMONT - Dojo Fédéral	Ouverture 9h30
Benjamin(e)s	3 novembre 2017		
Minimes, Cadets (M et F)	15 février 2018		Clôture 16h30
Benjamin(e)s	16 février 2018		
Minimes, Cadets (M et F)	19 avril 2018		
Benjamin(e)s	20 avril 2018		

- Les documents d'inscription seront envoyés par mail en début d'année et avant chaque période de stage.

COUPE DU JEUNE ARBITRE MINIME (F/M) - Voir règlement Arbitres et Commissaires Sportifs.

COUPE DU JEUNE ARBITRE CADET(TE) S - Voir règlement Arbitres et Commissaires Sportifs.

ENTRAÎNEMENTS DE MASSE

Ces entrainements de masses sont ouverts à partir de la catégorie benjamins. Ils sont mis en place avec la ligue et les structures d'entrainements dans le but créer une dynamique sportive sur notre territoire. Ces entrainements répondent aux objectifs d'amélioration technique, de découverte des méthodes d'entrainement et des structure régionales. Ils permettent de réunir les judokas du département et de favoriser la cohésion et l'entente des jeunes judokas. Un suivi spécifique sera mis en place sur la saison sportive.

ENTRAÎNEMENTS DE MASSE			
<u>OUVERT AUX CATÉGORIES :</u> MINIMES (M/F) CADETS (M/F)	MERCREDI 18 OCTOBRE 2017	LORMONT / DOJO FÉDÉRAL	14H30 / 16H30
	MERCREDI 15 NOVEMBRE 2017		
	MERCREDI 6 DECEMBRE 2017		
	MERCREDI 17 JANVIER 2018		
	MERCREDI 7 MARS 2018		
	MERCREDI 4 AVRIL 2018		
	MERCREDI 16 MAI 2018		

AUTRES MANIFESTATIONS

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Samedi 20 Janvier 2018 à 15h00, Maison des sports des Iris à LORMONT. Démonstrations, remise de grades et de récompenses fédérales. Vin d'honneur.

RENCONTRE RÉGIONALE DES CEINTURES DE COULEURS

- Les rencontres seront précédées d'un temps commun de pratique judo. Ce moment permettra aux participants de pratiquer ensemble dans un contexte convivial.
 - 08H30/09h00 : masc. jaune à verte - 40 ans + 40 ans
 - 08H30/09H00 : fém. orange à marron.
 - 08H30/09H00 : masc. bleue marron - 40 ans + 40 ans
 - 09H00/10H00 : temps de pratique judo.
 - 10H15 : début compétition.
- **Ne peuvent pas participer les judokas ayant fini leur test compétition.**
- LICENCE : 2 années de licence minimum, dont celle de la saison en cours.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du judo en compétition.
- CATEGORIES DE POIDS : Toutes les catégories de poids officielles en senior. Des rapprochements d'âges, de poids et / ou de grades pourront être effectués le jour de l'animation, en fonction de la participation.
- ARBITRAGE : Arbitrage F.F.J.D.A. Relation Grade / Championnat
- TEMPS DES COMBATS : 3 minutes pour tous.
- DATE et LIEU : **LE 3 JUIN 2018** : À LORMONT.

ANIMATIONS

LA COMPÉTITION EST OUVERTE AUX CLUBS DE LA LIGUE NOUVELLE AQUITAINE

1. TOURNOI DÉPARTEMENTAL BENJAMINS BENJAMINES PAR ÉQUIPE DE CLUB.

- Masculins et féminines nés en **2006 ET 2007**,
- **Les équipes masculines et féminines sont distinctes.**
- Ceinture jaune minimum, 2 années de licence dont celle de l'année en cours
- Certificat médical de non contre-indication de la pratique du judo en compétition.

Formule

- 2 équipes maximum de 7 combattants pour les benjamins et 5 combattantes pour les benjamines par club.
- 2 équipiers maximum par catégorie de poids, règlement spécifique équipes et benjamins FFJDA appliqué.
- 2 ou 3 clubs peuvent s'associer pour réaliser une équipe, les clubs associés doivent présenter une autorisation écrite lors de l'inscription (voir formulaire sur le site du comité).
- Catégorie de poids :
 - o Masculins : -30,-34,-38,-42,-46,-50,-55.
 - o Féminines : -32,-36,-40, -44, -48.

POUR LES CATÉGORIES LES PLUS LÉGÈRES LES JUDOKAS DOIVENT PESER + DE 26 KG POUR LES GARÇONS ET + DE 28 KG POUR LES FILLES. (LES JUDOKAS DE POIDS INFÉRIEURS NE SERONT PAS ADMIS).

- Temps de combat : 2 minutes
- Formule de compétition : en poule ou en tableau double repêchage ou repêchage systématique

2. TOURNOI DÉPARTEMENTAL MINIMES GARÇONS PAR ÉQUIPE DE CLUB

- Masculins nés en **2004 et 2005**
- Ceinture orange minimum, 2 années de licence dont celle de l'année en cours,
- Certificat médical de non contre-indication de la pratique du judo en compétition.

Formule :

- 2 équipes maximum de 7 combattants par club.
- 4 combattants minimum par équipes.
- 2 équipiers maximum par catégorie de poids, règlement spécifique équipes et minimales FFJDA appliqué.
- 2 ou 3 clubs d'un même département peuvent s'associer pour réaliser une équipe, les clubs associés doivent présenter une autorisation écrite lors de l'inscription (voir formulaire sur le site du comité)
- Catégorie de poids :
 - o Masculins : -38,-42,-46,-50,-55,-60,-66.

POUR LA CATÉGORIE LA PLUS LÉGÈRE LES JUDOKAS DOIVENT PESER + DE 34 KG. (LES JUDOKAS DE POIDS INFÉRIEURS NE SERONT PAS ADMIS).

- Temps de combat : 3 minutes
- Formule de compétition : en poule ou en tableau double repêchage ou repêchage systématique.

COMMISSION SPORTIVE, ENSEIGNEMENT ET HANDICAP

Présentation

La commission sportive, enseignement et handicap regroupe l'ensemble des intervenants du comité de Gironde sur les domaines du sportif, de la préparation aux passages de grades (katas, expression technique), du jujitsu, et du handicap.

Cette commission se structure de la manière suivante : CF Organigramme.

Mission de perfectionnement des licenciés :

a. **Stages jeunes** (Benjamin(e)s, minimes, cadet(te)s) :

Responsables : Jérôme Wüstner (CTF), William Denis

Ces stages répondent aux objectifs de préparation à la compétition, d'amélioration technique, et de détection. Ils permettent de réunir les judokas du département et de favoriser la cohésion et l'entente des jeunes judokas. Ces stages répondent à la nécessité d'élever le niveau de nos licenciés en créant une émulation départementale permettant aux judokas des différents clubs de se retrouver durant les vacances pour s'entraîner ensemble. Ils permettent également d'évaluer leur progression au cours de leur évolution dans les différentes catégories d'âge.

b. **Stages Katas** :

Intervenants : William Denis, Daniel Hollosi, Serge Champeymont, Pierre Delage, Dominique Chansard, Christian Latestère, Richard Le Donne, Jérôme Wüstner (CTF)

Ces regroupements sont ouverts aux licenciés à partir de la ceinture bleue et pour la spécificité jujitsu à partir de la ceinture blanche.

Chacun peut y pratiquer selon ses besoins : le jujitsu, les katas, afin de se perfectionner, de se préparer à un passage de grade ou tout simplement le plaisir de pratiquer dans une ambiance amicale.

c. **Stages Préparation UV Technique** :

Intervenants : William Denis, Daniel Hollosi, Serge Champeymont, Pierre Delage, Dominique Chansard, Christian Latestère, Richard Le Donne, Jérôme Wüstner (CTF)

Ces stages de perfectionnement ouverts à partir de ceinture bleue, ont pour vocation :

- L'aide à la préparation des Unités de Valeurs pour les grades techniques.
- Le perfectionnement kata pour examens de grade.

d. **Stages perfectionnement technique** :

Ces stages sont ouverts aux licenciés à partir de la ceinture JAUNE. Ils ont pour objectifs d'apporter un complément à l'enseignement dispensé dans les clubs. Ils seront axés sur la pratique ne-waza et tachi-waza.

e. **Stages départementaux judo adapté et Handijudo** :

Intervenants: Frédéric Scarabello, Loïc Vilquin, William Denis, Jérôme Wüstner (CTF)

Au sein de la commission Handijudo et Judo Adapté, le comité départemental de Judo de Gironde souhaite développer et promouvoir la pratique du Judo pour les personnes en situation de handicap par :

- L'identification des pratiquants de Judo Jujitsu en situation de handicap par un recensement en début de saison.
- Le conseil aux clubs et aux enseignants pour l'adaptation du Judo à tous les publics en situation de handicap.
- La formation, par la mise en place de deux stages de Handijudo et Judo Adapté par saison.
- Proposer l'activité judo aux différents instituts à travers des ateliers animés par des professeurs de judo diplômés.
- Aider les clubs de judo/jujitsu à obtenir le label handi/valide.

f. Groupe élite minime :

Intervenant : Jérôme Wüstner (CTF)

Le groupe « Elite Minimes 33 » est constitué des meilleurs judokas du département de la Gironde. Il a pour ambition de préparer à moyen terme l'intégration de ces jeunes dans les filières de haut niveau mises en place par la FFJDA (CREJ, Pôle Espoir, Pôle France) et à court terme de les préparer pour les championnats régionaux et Interrégionaux minimes et la coupe de France minimes par équipes de départements.

• Plan de fonctionnement départemental : Coupe de France Minimes par équipes de département.

A. Missions :

- Perfectionnement Technique des minimes
- Travail du Nage No Kata (3 premières séries)
- Formation des Arbitres et Commissaires Sportifs
- Formation tirage au sort
- Communication
- Sélection de l'équipe
- Organisation du déplacement

B. Les actions mises en place :

- Perfectionnement technique :
 - Stages sportifs
 - Entraînements de masses
 - Stages kata
 - Stages jeunes arbitres et commissaires sportifs

C. Méthode de sélection :

- Compétiteurs
- Les critères de sélections :
 - Résultats en compétitions
 - Participation aux stages
 - Participation aux entraînements de masse
 - Comportement.

Un classement par catégorie de poids sera établi, il tiendra compte des résultats de la saison sur :

- les tournois du circuit minime régional : **3 meilleurs résultats**
- le championnat départemental,
- le championnat régional

- Couples Kata
- Participation aux stages
- Sélection sur la coupe kata régionale

- Arbitre
- Sélection sur la coupe du jeune arbitre Gironde
- Participation aux stages de formation

- Commissaire sportif
- Sélection sur la coupe du jeune commissaire sportif de la Gironde
- Participation aux stages de formation

Dates et horaires stages

KATA	SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017	LORMONT / DOJO FÉDÉRAL	09H30 / 12H00
	SAMEDI 13 JANVIER 2018		
	SAMEDI 5 MAI 2018		
PREPARATION GRADE NOUVELLE REGLEMENTATION (UV2)	SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2017	LORMONT / DOJO FÉDÉRAL	09H30 / 12H00
PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE	DIMANCHE 29 AVRIL 2018	LORMONT / DOJO FÉDÉRAL	09H30 / 16H30
STAGE DÉPARTEMENTAL JUDO ADAPTE ET PARA JUDO	SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017	LORMONT / DOJO FÉDÉRAL	14H00 / 16H00
	SAMEDI 24 MARS 2018	À DÉFINIR	14H00 / 16H00

g. Organigramme de la commission

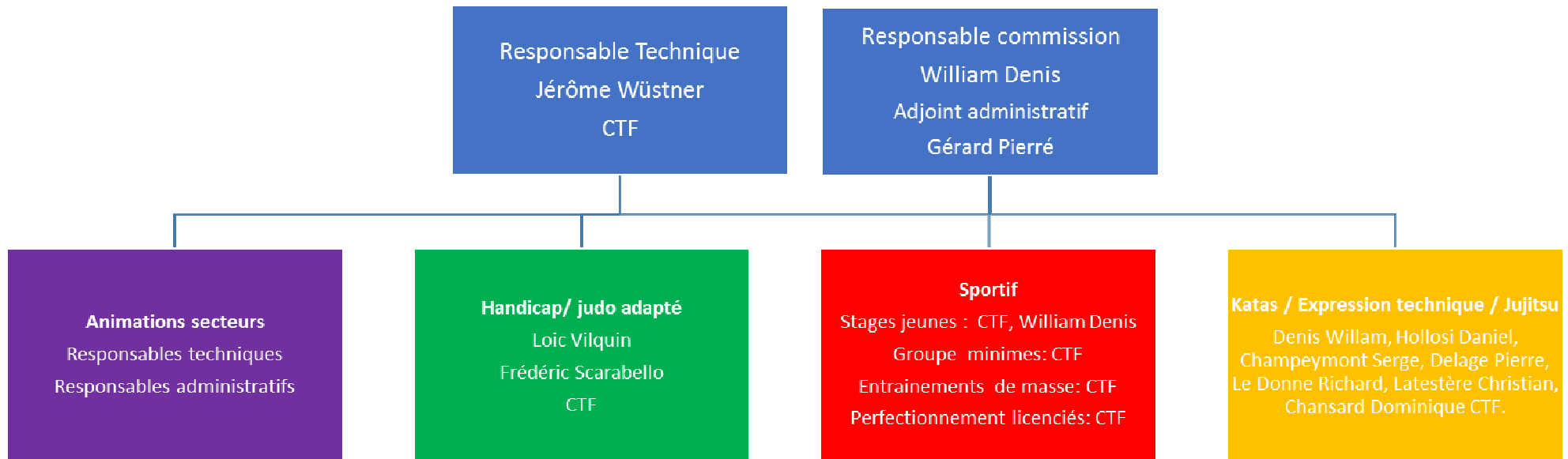


TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CONTRÔLES SAISON 2017

Ces informations sont données à titre indicatif, veuillez-vous référer aux Textes Officiels FFJDA.

DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2017 AU 31 DÉCEMBRE 2017

	POUSSIN(E) S	BENJAMIN(E) S	MINIMES	CADET(TE) S	JUNIORS	SENIORS
CATÉGORIES DE POIDS DES COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES		MASCULINS -26, -30, -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66, +66 FÉMININES -28, -32, -36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, +63	MASCULINS -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66, -73, +73 FÉMININES -36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70	MASCULINS -46, -50, -55, -60, -66, -73, -81, -90, +90 FÉMININES -40-44, -48, -52, -57, -63, -70, +70	MASCULINS -55, -60, -66, -73, -81, -90, -100, +100 FÉMININES -44, -48, -52, -57, -63, -70, -78, +78	MASCULINS -60, -66, -73, -81, -90, -100, +100 FÉMININES -48, -52, -57, -63, -70, -78, +78
PASSEPORT DE - 8 ANS	Une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée pour les passeports de plus de 8 ans dans la saison Contrôle OUI					
ANNÉE DE NAISSANCE	08-09	06-07	03-04-05	00-2001-2002	97-98-99	96 et AVANT
NATIONALITÉ COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES	FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE					1D Française 2D et 3D Française et Étrangère
NATIONALITÉ COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES	Voir textes officiels					
GRADES	BLANCHE/ JAUNE	JAUNE/ORANGE	ORANGE	VERTE		
RELATION GRADE/ CHAMPIONNAT	NON			OUI/NON	OUI	
SURCLASSEMENT COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES et INDIVIDUELLES						
AGE ÉQUIPE ET INDIVIDUEL	NON			Conditions particulières	OUI	
POIDS	ÉQUIPE	NON			OUI	
	IND.	NON				
LICENCE COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES	2 années de licence F.F.J.D.A., dont celle de l'année en cours					
LICENCE COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES	Cf. Textes officiels FFJDA					
CERTIFICAT MÉDICAL	CF. NOUVELLE RÉGLEMENTATION					
CONTRÔLE	VÉRIFIER LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT EN FONCTION DES DIVISIONS					
AUTRES CATÉGORIES D'ÂGES	MINI-POUSSIN(E) S Né(e) en 10-11 BLANCHE 1 LISERÉ			VÉTÉRAN Né(e) en 76 et avant		

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CONTRÔLES SAISON 2018

Ces informations sont données à titre indicatif, veuillez-vous référer aux Textes Officiels FFJDA.

DU 1^{ER} JANVIER 2018 AU 31 AOUT 2018

		POUSSIN(E) S	BENJAMIN(E) S	MINIMES	CADET(TE) S	JUNIORS	SENIORS
CATÉGORIES DE POIDS DES COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES			MASCULINS -26, -30, -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66, +66 FÉMININES -28, -32, -36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, +63	MASCULINS -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66, -73, +73 FÉMININES -36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70	MASCULINS -46, -50, -55, -60, -66, -73, -81, -90, +90 FÉMININES -40-44, -48, -52, -57, -63, -70, +70	MASCULINS -55, -60, -66, -73, -81, -90, +100 FÉMININES -44, -48, -52, -57, -63, -70, +78	MASCULINS -60, -66, -73, -81, -90, -100, +100 FÉMININES -48, -52, -57, -63, -70, -78, +78
PASSEPORT DE - 8 ANS		Une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée pour les passeports de plus de 8 ans dans la saison Contrôle OUI					
ANNÉE DE NAISSANCE		08-09	06-07	04-05	2001-2002-2003	98-99-2000	97 et AVANT
NATIONALITÉ COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES		FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE					1D Française 2D et 3D Française et Étrangère
NATIONALITÉ COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES		Voir textes officiels					
GRADES		BLANCHE/ JAUNE	JAUNE/ORANGE	ORANGE	VERTE		
RELATION GRADE/ CHAMPIONNAT		NON			OUI/NON	OUI	
SURCLASSEMENT COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES et INDIVIDUELLES							
AGE ÉQUIPE ET INDIVIDUEL		NON			Conditions particulières	OUI	
POIDS	ÉQUIPE	NON				OUI	
	IND.	NON					
LICENCE COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES		2 années de licence F.F.J.D.A., dont celle de l'année en cours					
LICENCE COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES		Cf. Textes officiels FFJDA					
CERTIFICAT MÉDICAL		CF. NOUVELLE RÉGLEMENTATION					
CONTRÔLE		VÉRIFIER LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT EN FONCTION DES DIVISIONS					
AUTRES CATÉGORIES D'ÂGES		MINI-POUSSIN(E) S Né(e) en 10-11 BLANCHE 1 LISERÉ			VÉTÉRAN Né(e) en 77 et avant		

OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES POUR LES COMPÉTITIONS ET ANIMATIONS

GRADES :

Les judokas doivent avoir le grade minimum exigé dans leur catégorie d'âge (voir textes officiels) signé par le professeur avec la date exacte de l'examen : jour, mois, année.

Si, à la pesée, le grade n'est pas signé, l'enseignant devra venir signer celui-ci devant le délégué départemental avant la fin de la pesée.

Nota : les ceintures verte-bleue et violette ne sont pas des grades officiels et ne peuvent être portées en compétition ou animation.

LICENCES :

Deux années de licence dont celle de l'année en cours.

Licence de l'année en cours pour les animations mini poussins.

Certificat Médical :

Nouvelles règlementations sur le certificat médical, cependant nous allons détailler les différents cas possibles :

-1^{er} cas : Nouvel adhérent ou adhérent n'ayant pas de certificat médical de la saison 2016/2017

Procédure : Présentation de certificat médical datant de - de 1 an

L'idéal étant de faire signer le passeport attestant de fait la non contre-indication de la pratique du judo en compétition

-2^{ème} cas : renouvellement consécutif de la licence

1^{ère} procédure (plus simple) : vous pouvez demander à vos licenciés de faire signer comme d'habitude le passeport chaque année (ceux-ci peuvent refuser)

2^{ème} procédure (plus complexe mais légalement applicable) : le pratiquant doit remplir le questionnaire QS-SPORT cerfa N°15699*01. Ce questionnaire doit être rempli de façon secrète et être conservé par le pratiquant. Ensuite, le pratiquant doit signer l'attestation de réponse par la négative au questionnaire (à imprimer sur le site fédéral). Cette attestation doit être conservée par le club.

Attention lors des prises de licence par internet et par le club, avant de cliquer, pour chaque licencié, l'attestation de certificat médical ou d'attestation. Assurez-vous de bien l'avoir contrôlé, en effet, s'il s'avère, lors d'une blessure, que votre licencié n'a pas rempli une des conditions concernant le certificat médical, votre responsabilité de dirigeant pourrait être engagé

PASSEPORTS :

Pour toutes compétitions et animations, le passeport doit être présenté à la pesée, celui-ci doit être dûment rempli et la photo collée à l'emplacement prévu.

Il est valable 8 ans à compter du premier timbre licence collé sur le passeport.

Pensez à faire tamponner la photo lors de votre première compétition ou au comité départemental.

Merci d'enlever de votre passeport tout document inutile à votre présentation à la pesée (gain de temps).

Nota : le passeport jeune est valable jusqu'en minime inclus.

- LES JUDOKAS QUI NE SERONT PAS À JOUR (GRADES, PHOTOS...) SERONT MIS EN ATTENTE A LA PESÉE ET SERONT CONTRÔLÉS A LA FIN DE CELLE-CI.

RELATION GRADES-CHAMPIONNAT :

Pour que les points soient marqués sur le passeport, il faut impérativement :

1. Que chaque fiche d'identité soit remplie avec la signature de l'enseignant.
2. Que la case correspondante au championnat soit signée par l'enseignant.
3. Que le grade de ceinture marron soit signé par l'enseignant : **JOUR, mois, année.**
4. Que les grades ceintures noires soient homologués par la fédération.

Si au marquage des points, il n'y a pas les signatures de l'enseignant, celui-ci devra venir signer devant le représentant Grade/Championnat.

ATTENTION : les points ne pourront être validés par le représentant que le jour de la compétition. Si les points ne sont pas marqués, il faudra se rendre au service CORG de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

RÉPARTITION DES CLUBS PAR SECTEURS

LIBOURNAIS	MÉDOC	LANGONNAIS	ARCACHONNAIS
CLUB MUNIC FLOIRAC	ST ANDRE ARTS MARTIAUX	J.C.AMBESIEEN	CLUB ATHL. CARIGNANAIS
JUDO CLUB POMPIGNAC	AL DAVID JOHNSTON	JUDO CLUB LANGOIRAN	ASCPA JUDO PESSAC
C.M.O. BASSENS	CA STE HELENE	JUDO CLUB SAUVETERRIEN	C D C J G
GALGON JUDO	U.S. BOUSCAT JUDO	JUDO CLUB BERNOS BEAULAC	CTRE HEBERTISTE DE LA BREDE
ECOLE DE JUDO DE TRESSES	AS ILLACAISE J.C.	JUDO CLUB BIEUJAC CASTETS	LA FLECHE BORDEAUX
STADE BLAYAIS	DOJO MARGAUX	JUDO CLUB AUROSSAIS	JC ECOLES BORDEAUX CENTRE
ARTIGUES JUJITSU TAISO	DOJO ST LAURENTAIS	U.S.TALENCE	STADE PESSACAIS U C
J.C. DE VAYRES	ASA POWDRERIE	JC DES COTEAUX MACARIENS	CLUB JUDO MARCHEPRIME
C.A.C.B.O.CARBON BLANC	TAILLAN MEDOC	U.S.VILLENVAISE JUDO ET J- JIT	DOJO GUJANAIS
J C.BOURG/GIRONDE	ES BLANQUEFORTAISE	JUDO CLUB PELLEGRUEN	JUDO JUJ ITSU CANEJAN
AL REBECA-BIS JUDO	A.S.ASSAM	ECOLE J.VILLANDRAUT	JUDO CLUB DE BIGANOS
JUDO CLUB REIGNACAIS	FJEP PAREMPUYRE	J.C.TOULENNAIS	JUDO CLUB FREDERIC LEBRUN
ELAN ETAULOIS	S.P.I.C. PAUILLAC JUDO	COQS ROUGES BORDEAUX	C.A.M.TESTERINS
JC CASTILLON	DOJO BEUTROIS	AMIC.SAPEURS POMPIERS BORDEAUX	J.C.DE MIOS
JC GAURIAGUET	DOJO CASTELNAUDAIS	J.C.BORDELAIS	JUDO TEICHOIS
DOJO ARTIGUES PRES BORDEAUX	DOJO MACAU CLUB	CREON JUDO CLUB	JC AUDENGOIS
JUDO NORD GIRONDE	ECOLE DE JUDO D EYSINES	A.ST MEDARD D EYRANS	JUDO CLUB BUTSUKARI - LE PORGE
ST DENIS DE PILE JUDO	A S C S SECTION JUDO	C.A. PORTETS JUDO-AIKIDO	ASC LOUCHATS JUDO
U.S.COULTRAS A.M.	A S L JC ST VIVIEN DE MEDOC	ECOLE DE JUDO PESSAC MONTEIL	JUDO CLUB DE LEGE CAP FERRET
JC ST EMILION	E.J.T. E.S.BRUGES	ARTS MARTIAUX CADAUJACAIS	M.J.C.ANDERNOS BAINS
US DE GUITRES JUDO	J.C.LESPARRAIN SAM	C A M DE BORDEAUX	UNION JUDO BASSIN ARCACHON SUD
JUDO CLUB DE POMEROL	AS PIAN MEDOC JUDO	ECOLE DE JUDO REOLAISE	JC PATRONAGE LAIQUE GRADIGNAN
A.L.LENOIR MONTAUD	SAC JUDO CISSAC MEDOC	J.C.FOYEN	JUDO CLUB VAL DE L EYRE
AS NAUJEAN POSTIAC	AMIC LAIQ ARTIS VENDAYS	J.C.LANGONNAIS	ARTS MARTIAUX ARCACHONNAIS
DOJO SAINT GERMANAIS	JUDO JUJITSU GRADIGNAN	ASS. FAM. VILLENVAISE	US CULT LEIGNANAISE
JUDO CLUB GUIZIEROIS	US ARSACAISE JUDO	JUDO PODENSACAIS	JUDO CLUB ST MAGNE
JUDO CLUB DE MONTUSSAN	U.S.C.HOURTIN	J.C.GIRONDIN	S A G CESTAS AM
A.S.P.O.M.BORDEAUX JUDO CLUB	A.S.LACANAU	JC PORTES DE L ENTRE-DEUX- MERS	JUDO CLUB LE BARP
OFFENSIVE ST SAVIN	AS LE HAILLAN	UNION ST BRUNO	SHODAN CLUB ARESIEN JUDO JUJIT
A.S.L. JUDO JU-JITSU LIBOURNE	C.A.M.MIGRON EYSINES	US FARGUAISE	CLUB JUDO ARNAUD HOSTENS
CLUB LORMONTAIS A.M.	S.A.MERIGNACAIS	JUDO CLUB REOLAIS	JUDO CLUB LANTONNAIS
JC DE ST CIERS SUR GIRONDE	AS MARTIGNAS S JALLE	JC BARSACAIS	ECOLE JUDO BAZAS
J.C.LUSSACAIS	AS ST MEDARD JALLES	U.ATH.CADILLAC	LES ARTS MARTIAUX PAROUPIANS
U.S.CENON RIVE DROITE	JUDO CLUB SAINT MEDARD	DOJO BEGLAIS	JUDO CLUB TALENCE
AS AMBARESIENNE	STADE BORDELAIS-ASPTT	BORDEAUX AQUITAINE JUDO	ASCCG ST SELVE
JS STE EULALIE	J.C.BACALANAIS	FOYER CULT.POPULAIRE BOULIAC	35 CLUBS
SPARTIATE ACADEMY	CS GAZELEC GIRONDIN	JUDO CLUB PREIGNACAIS	
JUDO CLUB SAINT LOUBES	JUDO POINTE MEDOC	AM PESSAC MADRAN	
J.S.A. BORDEAUX JUDO	NOUVEAU JUDO CLUB TRESNAIS	JUDO CLUB TALENCE	
CHANTECLER JUDO	38 CLUBS	JUDO JUJITSU LANGON	
UNION ST JEAN		JUDO SUD GIRONDE	
JUDO CLUB PRIGNAC MARCAMPS		US SADIRACAISE -JUDO-	
JEUNESSE D YVRAC		39 CLUBS	
JC TOMODACHI LATRESNE			
44 CLUBS			

ANIMATIONS POUSSINS ET BENJAMINS

PHASE 1 SAMEDI 27 JANVIER ET DIMANCHE 28 JANVIER 2018

SAMEDI : SAMOURAÏS

- **BENJAMIN(E) S (06 - 07)** : KATA, CULTURE ET RANDORI.
13h30/14h00 : Tous les garçons ET filles de moins de 35 kg.
16h00/16h30 : Tous les garçons ET filles de plus de 35 kg.

DIMANCHE : PETITS TIGRES PHASE 1.

- **POUSSIN(E) S (08 - 09)** : PETIT TIGRE 1 : TECHNIQUES et RANDORI.
09h00/09h30 : Garçons et Filles -28 kg
11h30/12h00 : Garçons et Filles - 36kg
14h30/15h00 : Garçons et Filles + 36kg

PHASE 2-DIMANCHE 11 MARS 2018

TROPHÉE DÉPARTEMENTAL BENJAMINS BENJAMINES ET PETITS TIGRES

DIMANCHE : TROPHÉE DÉPARTEMENTAL BENJAMINS BENJAMINES

- **BENJAMIN(E) S (06 - 07)** :
 - 8H00/8H30 : BENJAMINS FILLES -28 KG À -52 KG ET LES GARÇONS -26 KG ET-30 KG.
 - 10H00/10H30 : BENJAMINS GARÇONS -34 À -55 KG

DIMANCHE : PETITS TIGRES PHASE 2

- **POUSSIN(E) S (08 - 09)** :
 - 12H/12H30 : POUSSINS GARÇONS ET FILLES -28 KG
 - 14H30/15H00 : POUSSINS GARÇONS ET FILLES -36 KG
 - 17H00/17H30 : POUSSINS GARÇONS ET FILLES +36 KG

ATTENTION :

LES CATÉGORIES -60-66+66 POUR LES GARÇONS ET-57-63+63 POUR LES FILLES SONT EXEMPTÉES DE SÉLECTION SUR LES SECTEURS.

LES JUDOKAS SONT DIRECTEMENT SÉLECTIONNÉS POUR LA FINALE DU 1^{ER} AVRIL 2018 (SUR SIMPLE PRÉSENTATION À LA PESÉE LE 1^{ER} AVRIL).

LIEUX DES ANIMATIONS

LIBOURNAIS	27 ET 28 Janvier 2018	11 Mars 2018
	Le lieu des animations sera envoyé aux clubs inscrits.	LORMONT Dojo Fédéral Rue Izzet Koç

ARBITRES CONVOQUÉS : MULLER / EYRAUD / IMBERT / ZAMMIT / BOUDMEA / MOSNIER P / KARTAL / JAMAIN / COURBIN Y / COURBIN F / MOREAU N

MÉDOC	27 ET 28 Janvier 2018	11 Mars 2018
	Le lieu des animations sera envoyé aux clubs inscrits.	SOULAC Rue olivier Geinet

ARBITRES CONVOQUÉS : DEVANT T / DEVANT M / CHEIN / CARDARELLI / ZINCK / CHAMPBENOIT / SEGUIN / BALSEMIN

LANGONNAIS	27 ET 28 Janvier 2018	11 Mars 2018
	Le lieu des animations sera envoyé aux clubs inscrits.	TALENCE Salle Pierre de Coubertin Rue Salvador Allendé

ARBITRES CONVOQUÉS :

Pour la phase 1 en janvier : pas de convocation – secteur annulé.

Pour la phase 2 en Mars : MAYOL / VIGNEAU B / CAHUZAC / PRIAT / THOMAS / COURTIADÉ / ORTELLI / LUQUET

ARCACHONNAIS	27 ET 28 Janvier 2018	11 Mars 2018
	Le lieu des animations sera envoyé aux clubs inscrits.	MARCHEPRIME Gymnase du collège 33 Avenue Léon Delagrangé

ARBITRES CONVOQUÉS : MALCURT / BRANCHU / VIGNEAULT E / PELLE / FEY / BOISSEAU / MEDALLE / SAINTORENS

RESPONSABLES SECTEURS

	LIBOURNAIS	MÉDOC	LANGONNAIS	ARCACHONNAIS
RESPONSABLE TECHNIQUE	DENIS WILLIAM 06 19 70 81 85	AUDOIT BERNARD 06 13 83 36 54	BATAILLEY PATRICK 06 86 40 48 31	CARRE JEAN CHRISTOPHE 06.08.28.34.79
	CHANSARD DOMINIQUE			
RESPONSABLE ADMINISTRATIF	PIERRE GERARD 05 57 68 08 08	MATINAUD MARIO 06 03 53 62 95	BARDEAU OLIVIER 06 24 33 79 24	BLASQUEZ PATRICE 05 57 70 47 93
	PIERRE MARIE France	BORDEAU EMMANUELLE	BARDEAU STEPHANIE 06 67 07 54 18	PARIS GUY 06 82 01 53 33
RESPONSABLE ARBITRAGE	HOLLOSI YAN	LABONTE JEAN JACQUES	CROIZET LAILHEUGUE VALERIE	CAMBLOR REMY
		PARIOLLAUD DENIS		BRANCHU STEVE
RESPONSABLE COM SPORTIF	COTTEN MARIE PAULE	MALEYRAN CLAUDE	LACOSTE LAGRANGE CHRISTOPHE	PERIAT YVES
	FERCHAUD ANNICK	LABAT CHRISTINE		

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS

DIMANCHE 15 OCTOBRE 2017
TOURNOI NOUVELLE AQUITAINE MINIMES (NÉS EN 03-04-05)
FORMATION PRÉ-SÉLECTION COUPE JEUNES ARBITRES CADET(TE) S

LIEU : EYSINES (DOMAINE DU PINSAN)

HORAIRES PESÉES : 8H15/9H00 : Tous les masculins
13H30/14H00 : Toutes les féminines

INSCRIPTIONS COUPE JEUNES ARBITRES :
AUPRÈS DU RESPONSABLE RICHARD LEDONNE OU AU COMITÉ AVANT LE 1^{ER} OCTOBRE 2017
Richard.ledonne@sfr.fr

ECOLE ARBITRAGE : LABONTE JJ / FEY A

PRÉSENCE JEUNES ARBITRES : 08H30

ECOLE ARBITRAGE
KARTAL A / THOMAS M / BOISSEAU J / ZAMMIT L / BOURREAU L / IMBERT C / DEMEULENIERE A
REPLAÇANTS : MULLER J / LAGARESTE G / BOUDMEA N / BOURREAU A

ARBITRES :
LABAT J / DELAGE JP / DEVANT T / DEVANT M / MALCURT C / MAYOL A / DUPIC JP

COMMISSAIRES SPORTIFS :
BLASQUEZ P / LACOSTE LAGRANGE C / RECASSENS A / LABAT C / MALEYRAN C

DIMANCHE 3 DECEMBRE 2017
TOURNOI REGIONAL BENJAMIN(E)S LORMONT
FORMATION PRÉ-SÉLECTION COUPE JEUNES ARBITRES MINIMES

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : DUPIC JEAN PAUL

HORAIRE PESÉES : 8H30/09H00 : FÉMININES
11H00/11H30 : MASC. -26kg à -38kg
13H45/14H15 : MASC. -42 kg à +66 kg

RESPONSABLE C.S. : COTTEN MARIE-PAULE / CANO M

PESÉES CS: CLAM

SUIVI JA: LE DONNE RICHARD / LABONTE JJ / CROIZET LAILHEUGUE V

ORGANISATION : CLAM

CTF : WUSTNER JÉRÔME

INSCRIPTIONS : EXTRANET SITE FÉDÉRAL

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : DENIS WILLIAM

INFORMATIONS : VOIR SITE WWW.JUDOGIRONDE.FR

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 8H15

ARBITRES
DEVANT THIERRY DEVANT MATHIEU BEATI RODOLPHE IMBERT CORENTIN SEGUIN VICTOR BOURREAU LUCIE BOURREAU ARTHUR MULLER JULIEN LUQUET CEDRIC

ECOLE ARBITRAGE - JOURNÉE FORMATION JA
Formation pour les JA – Inscriptions au Comité avant le 24 novembre 2017
INSCRIPTIONS 8H15
Ecole Arbitrage : ETCHEVERRY M / DUREISSEIX T / TRICOT C / CORRADI T

SAMEDI 13 JANVIER 2018
CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DE CLUBS 2ÈME DIVISION MASCULINS-FÉMININS
(NÉS EN 2000 ET AVANT)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL

LIEU : LORMONT (DOJO FÉDÉRAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : LABONTE J-JACQUES

HORAIRES PESÉES : 14H00/14h30 : FÉMININES SÉNIORS
 MASCULINS SÉNIORS

RESPONSABLE CS. : CANO MARIE

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 13H30
 PARIOLLAUD D / DELAGE JP

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

DÉLÉGUÉE DÉPARTEMENTALE : COTTEN M-PAULE

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 14H00

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
BEATI RODOLPHE CAHUZAC THIERRY CAMBLOR REMY COURTIADÉ CORALIE CROIZET LAILHEUGUE VALERIE DELAGE J-PIERRE DEVANT T DUPIC J-PAUL GUILLAUD J-NOEL MARTIN ROMO DAVID PARIOLLAUD DENIS VIGNEAULT EMILIE	FEY ALAIN FIALIPS LAURENT GRANIER STEPHANE HOLLOSI YANN LABAT JEREMY CELLIER GUILLAUME		MOSNIER PHILIPPE PICHON MAURICE CARDARELLI BRUNO

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 14H00

CS PESÉE 13H30 3 PESÉES (1F, 2M)	CS	CS	STAGIAIRES
GAUFICHON PASCAL LACOSTE LAGRANGE CHRISTOPHE LEFEVRE XAVIER SABOUA JEAN-JACQUES SEUBE ANAIS THOMAS AURORE	CRASSIN PIERRE DOLLE STEPHANIE GAUFICHON PASCAL GUILLAUD MAILYS GUTIERREZ MICHEL LACOSTE LAGRANGE CHRISTOPHE LEFEVRE XAVIER	SABOUA JEAN-JACQUES SEUBE ANAIS THERET AUDE THILLET ARENDO EDWIGE THOMAS AURORE TRICOT NAIS	

SAMEDI 20 JANVIER 2018
CÉRÉMONIE DES VŒUX

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

Organisation : Commission Culture Judo

HORAIRES : 15H00

- Diverses Démonstrations
- Présence des Hauts Gradés et Culture Judo
- Mise à l'honneur des arbitres et des commissaires sportifs promus
- Remise des diplômes de Grade
- Remise des récompenses fédérales
- Vin d'honneur

Comme la saison dernière, la Cérémonie des Vœux se déroulera spécialement un samedi après-midi, en présence de Cathy Arnaud, afin que cette animation prenne tout son essor, dans la convivialité, avec la remise des diplômes de grades, avec pour objectif de rassembler tous les clubs.

Nous comptons sur votre présence....

DIMANCHE 4 FÉVRIER 2018
CHAMPIONNAT DE FRANCE 1^{ERE} DIVISION CADETS / CADETTES
(NÉS EN 01-02-03)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : CROIZET LAILHEUGUE VALERIE

HORAIRES PESÉES :

08H00/08H30 : CADETTES

08H00/08H30 : CADETS -46-50-55 kg

11H00/11H30 : CADETS -60 à +90 kg

RESPONSABLE C.S. : COTTEN MARIE-PAULE

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 7H30
 DEVANT M / DEVANT T

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

RELATION GRADE / CHAMPIONNAT : LANDAIS SERGE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : CHANSARD DOMINIQUE

CTF : WUSTNER JÉRÔME

ARBITRES MISE EN PLACE ET REUNION : 8H00

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REMPLAÇANTS
MARTIN ROMO DAVID BRANCHU STEVE DELAGE J-PIERRE DUPIC J-PAUL FIALIPS LAURENT GUILLAUD J-NOEIL HOLLOSI YANN LABAT JEREMY LE DONNE RICHARD MOLENE SOULEYMANE ORTELLI BERNADETTE PARIOLLAUD DENIS PRIAT FABIEN	CAMBLORE REMY DEVANT MATHIEU DEVANT THIERRY LABONTE J-JACQUES VIGNEAU BENJAMIN - ST - CELLIER GUILLAUME		PICHON MAURICE VALLEGEAS LAURENCE CHAMPBENOIT PHILIPPE - ST - ZINCK MARJORIE - ST - BEATI RODOLPHE FEY ALAIN

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 8H00

PESÉE CS 7H30 3 PESÉES (1F, 2M)	CS	CS	CS
BLAQSUEZ PATRICE CANO MARIE CRASSIN PIERRE FOURNIER SOPHIE GAYA SEBASTIEN SALDOT THIERRY	DOLLE STEPHANIE EHRHARDT CAROLE FERCHAUD ANNICK	JULIEN BUJADE AXEL LABAT CHRISTINE MALEYRAN CLAUDE ROWLEY ISMERIE SABOUA JEAN-JACQUES SALDOT STEVEN SEUBE ANAIS	

**DIMANCHE 4 MARS 2018
CHAMPIONNAT INDIVIDUEL JUNIORS
(NÉS EN 98-99-2000 ET CADET(TE) S 2001)**

**COUPE INDIVIDUELLE MINIMES (NÉS EN 04-05)
COUPE JEUNES ARBITRES CADET/TES**

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : LE DONNE RICHARD

HORAIRE PESÉES : 8H00/08H30 : JUNIORS MASC ET FEM
10H30 /11H00 : MINIMES FEM
10H30 / 11H00 : MINIMES MASC -34 -38 -42 KG.
14H30 / 15H00 : MASC -46 à +73

JURY : LABONTE JJ / FEY ALAIN / CROIZET LAILHEUGUE V
VALLEGEAS L

RESPONSABLE C.S. : FERCHAUD ANNICK

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 7H30
COURTIADÉ C / ORTELLI B

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

RELATION GRADE / CHAMPIONNAT : LANDAIS SERGE

RESPONSABLE ECHAUFFEMENT : CHANSARD DOMINIQUE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : MATINAUD MARIO

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 8H00

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	PARTICIPATION COUPE JA 10H30
BRANCHU STEVE CAHUZAC LILIAN COURTIADÉ CORALIE DUPIC JEAN PAUL ORTELLI BERNADETTE PARIOLLAUD DENIS MOSNIER PHILIPPE	DELAGE JEAN PIERRE GRANIER STEPHANE PICHON MAURICE CARDARELLI BRUNO MAYOL ALEXANDRA - ST - CELLIER GUILLAUME SAINTORENS DOMINIQUE- ST -	COURBIN YVES - ST - COURBIN FRANCIS - ST - GRANIER STEPHANE DEVANT THIERRY MOREAU NATHALIE - ST -	BALSEMIN CASSANDRA BOURREAU LUCIE KARTAL AXEL MULLER JULIEN ZAMMIT LUCAS DUREISSEIX THEO ETCHEVERRY MATHEO + INSCRIPTIONS DES CANDIDATS CLUBS - PRÉ-INSCRIPTIONS AVANT LE 25 AVRIL 2018

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 08H00

CS PESÉE : 7H30 4 PESÉES (2F, 2M)	CS	CS	CS
COTTEN MARIE PAULE CRASSIN PIERRE EHRHARDT CAROLE GAYA SEBASTIEN GUILLAUD ALINE GUTIERREZ MICHEL RECASSENS ANNIE SALDOT STEVEN	BORDÉS DAVID CANO MARIE FOURNIER SOPHIE	LUNEAU ELISE ONORI MATHIS SALDOT THIERRY SEUBE ANAIS THOMAS AUREORE	

DIMANCHE 25 MARS 2018
TOURNOI NATIONAL CADETS CADETTES VILLE DE LORMONT
(NÉS EN 01-02-03).

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

HORAIRES PESÉES : FEM : 8H30-9H00
MASC : 11H00-12H00

PESÉES : SALLE DE LUTTE

CTF : WUSTNER JEROME

INTENDANCE : LIGUE

RELATION GRADE / CHAMPIONNAT : OUI

ORGANISATION MATÉRIEL : CLAM
SERVICE D'ORDRE / BUVETTE : CLAM

SPONSOR RECOMPENSES : LIGUE

LES ARBITRES ET CS SERONT CONVOQUÉS PAR LA LIGUE.

DIMANCHE 1^{ER} AVRIL 2018

**TROPHÉE DÉPARTEMENTAL BENJAMIN(E)S SUR SÉLECTION SECTEUR (NÉS EN 06-07)
COUPE JEUNES ARBITRES ET COMMISSAIRES SPORTIFS MINIMES (NÉS EN 04-05)**

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESP ARBITRAGE : VALLEGEAS LAURENCE

HORAIRES PESÉES :

8H30/9H00 : FÉMININES
11H00/11H30 : MASC. - 26 kg à -38 kg
13H45/14H15 : MASC. - 42 kg à + 66 kg

RESPONSABLES ET JURYS C.S : CANO M / COTTEN MP /
FERCHAUD A

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 8H00
CHEIN C / FIALIPS L

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

ÉVALUATEURS : RESP TAPIS

JURY : FEY A / LE DONNE R /
VALLEGEAS L / CROIZET LAILHEUGUE V

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

RESPONSABLE ECHAUFFEMENT : CHANSARD DOMINIQUE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : CARRÉ J-CHRISTOPHE

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 8H30

ARBITRE	ARBITRES	REPLACANTS	COUPE JA
BALESEMIN CASSANDRA - ST - BEATI RODOLPHE DEMEULENIERE ALEXANDRE - ST - DUPIC J-PAUL FIALIPS LAURENT IMBERT CORENTIN - ST - LABONTE J-JACQUES LUQUET CEDRIC - ST - PRIAT LAURENT - ST - ZINCK MARJORIE - ST -	BOURREAU LUCIE - ST - CHEIN CORINNE - ST - JAMAIN FREDERIC - ST - KARTAL AXEL - ST - MALCOURT CORENTIN - ST - MULLER JULIEN - ST - PELLE ERWAN - ST -	SEGUIN VICTOR - ST - VIGNEAU BENJAMIN - ST - ZAMMIT LUCAS - ST - MOREAU NATHALIE - ST -	BOURREAU ARTHUR VERGNE ALEXIS THOMAS MICHAEL TRICOT CLEMENT CORRADI TIMOTHEE CARTIER SACHA HEBARD DAMIEN + CANDIDATS DES CLUBS - PRE-INSCRIPTIONS AVANT LE 25 MARS 2018

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 8H30

CS PESÉE 8H00 3 PESÉES	CS	CS	CS
BLASQUEZ PATRICE GUILLAUD ALINE LACOSTE LAGRANGE CHRISTOPHE MALEYRAN CLAUDE SALDOT STEVEN SALDOT THIERRY	CRASSIN PIERRE GAUFICHON PASCAL GUILLAUD MAILYS GUTIERREZ MICHEL JULIEN BUJADE AXEL LABAT CHRISTINE	LEFEBVRE XAVIER ROWLEY ISMERIE SABOUA JEAN JACQUES SEUBE ANAIS	

DIMANCHE 8 AVRIL 2018
CHAMPIONNAT DE FRANCE 1ÈRE DIVISION SÉNIORS (NÉS EN 2000 ET AVANT)
**CHAMPIONNAT DE FRANCE 2ÈME DIVISION CADETS/CADETTES
(NÉS EN 2001, 2002, 2003)**
**CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIR CADETS/CADETTES
(NÉS EN 03).**
INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL
LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : DUPIC JEAN-PAUL

HORAIRES PESÉES : 08H00/08H30 : FEM SÉNIORS ET CADETTES
08H00/08H30: SEN MASC -60-66-73 KG

RESPONSABLE C.S. : CANO MARIE

10H30/11H00: SEN MASC -81 A +100 KG

10H30/11H00: CADETS -46-50-55 KG

13H00/13H30: CADETS -60 A +90 KG

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 7H30

BRANCHU S / CAHUZAC L

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

RELATION GRADE / CHAMPIONNAT : LANDAIS SERGE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : CHANSARD DOMINIQUE

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 8H00

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
CROIZET LAILHEUGUE VALERIE DELAGE J-PIERRE GUILLAUD J-NOEL HOLLOSI YANN LABAT JEREMY LE DONNE RICHARD PARIOLLAUD DENIS VALLEGEAS LAURENCE	BEATI RODOLPHE BRANCHU STEVE GRANIER STEPHANE LABONTE J-JACQUES MARTIN ROMO DAVID PARIOLLAUD DENIS ORTELLI BERNADETTE PICHON MAURICE	CAMBLORE RÉMY CAHUZAC LILIAN	COURTIADÉ CORALIE FIALIPS LAURENT MOSNIER PHILIPPE DEVANT THIERRY

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 8H00

CS PESÉE 7H30 2 PESÉES (2F, 3M)	CS	CS	CS
BLASQUEZ PATRICE COTTEN MARIE PAULE EHRHARDT CAROLE FERCHAUD ANNICK FOURNIER SOPHIE GAYA SEBASTIEN LEFEVRE XAVIER PERIAT YVES SALDOT STEVEN SALDOT THIERRY	BORDES DAVID	LUNEAU ELISE ONORI MATHIS ROWLEY ISMERIE	THILLET ARENDO EDWIGE THOMAS AUREORE

SAMEDI 5 MAI 2018
CHAMPIONNAT DE FRANCE 2^{ÈME} ET 3^{ÈME} DIVISION SÉNIORS
(NÉS EN 2000 ET AVANT)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : DUPIC JEAN PAUL

HORAIRE PESÉES : 14H00 / 14h30 : FEM ET MASC

RESPONSABLE C.S. : CANO MARIE

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 13H30

LABAT J / GUILLAUD JN

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

RELATION GRADE / CHAMPIONNAT : LANDAIS SERGE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : CARRÉ J-CHRISTOPHE

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 14H00

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
CROIZET LAILHEUGUE VALERIE DELAGE J-PIERRE GRANIER STEPHANE GUILLAUD J-NOEL HOLLOSI YANN LABAT JEREMY LABONTE J-JACQUES LE DONNE RICHARD MARTIN ROMO DAVID MOSNIER PHILIPPE PICHON MAURICE VALLEGEAS LAURENCE	BEATI RODOLPHE CAHUZAC LILIAN CAMBLOR REMY DEVANT THIERRY FIALIPS LAURENT VIGNEAU BENJAMIN		PARIOLLAUD DENIS COURBIN YVES - ST - COURBIN FRANCIS - ST - CHAMPBENOIT PHILIPPE - ST - PRIAT FABIEN - ST -

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 14H00

CS PESÉE 13H30 3 PESÉES (1F, 2M)	CS	CS	CS
DOLLE STEPHANIE FERCHAUD ANNICK LACOSTE LAGRANGE CHRISTOPHE LEFEVRE XAVIER MALEYRAN CLAUDE PERIAT YVES	COTTEN MARIE PAULE GAUFICHON PASCAL GUILLAUD MAILYS JULIEN BUJADE AXEL LABAT CHRISTINE	RECASSENS ANNIE THERET AUDE THILLET ARENDO EDWIGE THOMAS AURORE TRICOT NAIS	

SAMEDI 26 MAI 2018
PASSAGES DE GRADES RÉGIONAL

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

CS : Présence à 12H00

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE CS : COTTEN MARIE PAULE

COMMISSAIRES SPORTIFS (8)

BLASQUEZ PATRICE CANO MARIE FERCHAUD ANNICK GUILLAUD MAYLIS LABAT CHRISTINE MALEYRAN CLAUDE PERIAT YVES RECASSENS ANNIE THERET AUDE

Merci d'informer le Comité de votre présence pour la réservation du repas.

DIMANCHE 3 JUIN 2018
RENCONTRE RÉGIONALE CEINTURES DE COULEURS DE LA GIRONDE
(JUNIORS/SÉNIORS - CADETS, CADETTES)

ANIMATION ÉQUIPES DE CLUB BENJAMINS - BENJAMINES (NÉS EN 06-07)
ET MINIMES (NÉS EN 04-05)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : LABONTE J-JACQUES

HORAIRE PESÉES : 08H30/09H00 : PESEES JUNIORS / SENIORS
 08H30/09H00 : PESEES CADETS CADETTES
 09H00/10H00 : TEMPS DE PRATIQUE JUDO
 10H15 : DÉBUT COMPÉTITION

14H00 / 14H30 : ÉQUIPES BENJAMINS ET BENJAMINES
 ET EQUIPES MINIMES

RESPONSABLE C.S. : FERCHAUD ANNICK

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 8H00
 PRIAT F / LUQUET C

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

RELATION GRADE / CHAMPIONNAT : LANDAIS SERGE

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX : MATINAUD MARIO / COTTEN M-PAULE
 RESPONSABLE PARTIE TECHNIQUE : CHANSARD DOMINIQUE

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 09H00

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
BRANCHU STEVE BEATI RODOLPHE COURTIADÉ CORALIE CROIZET LAIHEUGUE VALERIE DEVANT MATHIEU DEVANT THIERRY LE DONNE RICHARD ORTELLI BERNADETTE VALLEGEAS LAURENCE	CHEIN CORINNE - ST - DELAGÉ JEAN-PIERRE JAMAIN FREDERIC LABAT JEREMY LUQUET CEDRIC - ST - MAYOL ALEXANDRA - ST - PRIAT FABIEN - ST - VIGNEAULT EMILIE ZINCK MARJORIE - ST -	CELLIER GUILLAUME	MOSNIER PHILIPPE SAINTORENS DOMINIQUE- ST - CHAMPBENOIT PHILIPPE - ST - FEY ALAIN MEDALLE ANTOINE MOLÈNE SOULEYMANE COURBIN YVES - ST - COURBIN FRANCIS - ST - VIGNEAU BENJAMIN - ST -

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 09H00

CS PESÉE 8H00 1F 3M	CS	CS	CS
EHRHARDT CAROLE GAUFICHON PASCAL GAYA SEBASTIEN GUTIERREZ MICHEL LACOSTE LAGRANGE CHRISTOPHE PERIAT YVES RÉCASSENS ANNIE SABOUA JEAN JACQUES	BORDES DAVID DOLLE STEPHANIE FOURNIER SOPHIE	GUILLAUD ALINE LUNEAU ELISE ONORI MATHIS	ROWLEY ISMERIE TRICOT NAIS

SAMEDI 9 JUIN 2018
COUPE DÉPARTEMENTALE NAGE NO KATA
BENJAMINS, MINIMES/CADETS, JUNIORS/SENIORS.
COUPE DÉPARTEMENTALE GOSHIN JITSU MINIMES, CADETS, JUNIORS, SENIORS
COUPE DÉPARTEMENTALE KATA HANDI/VALIDE

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

HORAIRES : après-midi, à définir en fonction des inscriptions

RÉFÉRENT LIGUE : SEVESTRE GUILLAUME

RESPONSABLE COMITE : DENIS WILLIAM

ADMINISTRATIFS : BLASQUEZ PATRICE/ FERCHAUD ANNICK/ LACOSTE LAGRANGE CHRISTOPHE

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

JUGES : sur convocation

En complément de l'Open Régional Kata, cette coupe a pour but de proposer, en fin de saison, une animation technique, elle peut aussi servir, pour les enseignants d'évaluation pour leur passage de grades.

Règlement : KATA FORME KODOKAN (les judokas ne peuvent participer que dans un rôle et sur un seul kata).

NAGE NO KATA :

1^e catégorie : BENJAMINS à partir de ceinture jaune -cérémonial et deuxième série du nage no kata.

2^e catégorie : MINIMES-CADETS de jaune à 1^{ER} DAN- 3 premières séries du nage no kata.

3^e catégorie : JUNIORS-SENIORS tous grades- 5 séries du nage no kata.

GOSHIN JITSU :

1^e catégorie : MINIMES, CADETS JUNIORS SENIORS jaune à bleue - 12 premières techniques.

2^e catégorie : MINIMES, CADETS JUNIORS SENIORS marron-noire - GOSHIN JITSU en entier.

Passeport à jour, certificat médical à jour, licence de l'année en cours.

Les couples peuvent être mixtes et composés de judokas d'âges et de clubs différents.

Un judoka d'une catégorie peut concourir avec un d'une catégorie supérieure, ils seront intégrés dans la catégorie supérieure.

Les démonstrations seront jugées par des juges kata régionaux (ceux-ci ne pourront juger les candidats de leur club), les critères de jugement seront communiqués aux clubs.

La formule de compétition sera fonction du nombre de couples inscrits.

Les inscriptions se feront uniquement par internet (courriel) ou par courrier au comité, il n'y aura pas d'inscription sur place.

INSCRIPTIONS CLÔTURÉES LE 1^{er} juin 2017 (pas de dérogation).

SPÉCIFICITÉ COUPE KATA HANDI VALIDE.

À partir de benjamin ceinture jaune.

Les couples peuvent être mixtes et composés de judokas d'âges et de clubs différents.

KATAS AU CHOIX : (les judokas ne peuvent participer que dans un rôle et sur un seul kata).

1. **NAGE NO KATA**--- cérémonial et deuxième série du nage no kata.
2. **GOSHIN JITSU**—cérémonial avec armes et série des saisies (7 premières).

Passeport à jour, certificat médical à jour, licence FFJDA de l'année en cours, un certificat de situation de handicap pourra être demandé, pour les déficients visuels voir règlements spécifiques des textes officiels FFJDA page 77.

Le couple peut être constitué de :

- Deux personnes en situation de handicap
- Ou une personne en situation de handicap avec une personne valide (uniquement dans le rôle de uke).

ARBITRES ET COMMISSAIRES SPORTIFS

POUR INFORMATION, ARBITRES ET CS RÉGIONAUX ET PLUS SERONT CONVOQUÉS PAR LA LIGUE POUR UN STAGE ARBITRAGE

Conformément aux textes officiels, les clubs doivent mettre à la disposition du Comité de Judo des arbitres et des commissaires sportifs.

Rappel : les arbitres et commissaires sportifs titulaires et stagiaires sont convoqués par le calendrier sur les compétitions fédérales et de secteurs.

Les arbitres et commissaires sportifs de club ne seront pas convoqués mais devront être présents sur les animations départementales par secteur, tournoi et trophée départemental, et doivent se faire inscrire auprès de chaque responsable de secteur. (Ils apporteront un bonus à tous les judokas de leur club lors des animations secteur)

Un suivi des clubs répondant aux critères de participation et aux quotas sera effectué dans chaque secteur, avant les premières compétitions.

Les clubs qui ne seront pas à jour avant cette date ne participeront pas aux compétitions officielles.

- ARBITRES ET COMMISSAIRES TITULAIRES ET STAGIAIRES

Les arbitres et commissaires titulaires et stagiaires doivent participer au stage le **samedi 23 septembre 2017, 15h** à Lormont (en JUDO GI).

Obligatoire pour les stagiaires et titulaires et ouvert aux enseignant(e)s.

- ARBITRES ET COMMISSAIRES PRÉSENTÉS PAR LES CLUBS

Les arbitres et commissaires sportifs présentés par les clubs doivent participer au **stage spécifique arbitrage jeunes aux arbitres et commissaires sportifs de clubs le samedi 30 septembre 2017, 14h** à Lormont (ouvert aux enseignant(e)s) et seront intégrés dans le tournus des animations. (En JUDO GI)

TENUE DES ARBITRES

- La tenue de l'arbitre officiel est obligatoire pour tous les arbitres titulaires.
- Une tenue correcte est exigée pour tous les arbitres stagiaires (pas de chaussettes de couleur, pantalon bleu ou gris, chemise, cravate foncée, **chaussettes obligatoires**).
- Tenue correcte pour tous les commissaires sportifs.

CONVOCAION DES ARBITRES ET DES COMMISSAIRES SPORTIFS

Le tournus, sur le calendrier, **tient lieu de convocation**. Nous vous précisons que **vous recevrez une demande de réservation du repas le dimanche** et de votre présence **par mail**. En cas d'indisponibilité, veuillez trouver un(e) remplaçant(te) dans les arbitres ou commissaires sportifs, titulaires ou stagiaires, du département, et nous faire **parvenir la réservation pour le repas du remplaçant avec son nom**. Si vous rencontrez des difficultés, veuillez en informer le comité départemental.

Présence (à l'heure), indispensable aux réunions, et **voir votre participation Dojo avec les Commissaires Sportifs (voir tournus calendrier)** **Un rappel de convocation sera effectué par mail pour les compétitions des samedis afin de prévoir les absences (nous confirmer votre présence par retour de mail).**

Un suivi des présences est mis en place par la commission d'arbitrage. Nous comptons sur votre engagement dans l'arbitrage, par votre participation, pour le respect de votre discipline.

COUPE JEUNES ARBITRES ET COMMISSAIRES SPORTIFS MINIMES

Phase 1 secteurs : Formation : le 27 et 28 janvier 2018

Phase 2 secteurs : Formation : le 11 mars 2018

Finale Benjamin(e)s : Coupe : le 1^{er} avril 2018

Pour être sélectionné à la **finale** sur le **Trophée Benjamin(e)s** il faut avoir participé à **1 phase minimum** (sur une des dates nommées ci-dessus).

Dans chaque secteur, le responsable d'arbitrage et commissaire sportif devra :

- ✓ Organiser une formation simple pour les jeunes arbitres (spécifiquement sur le règlement des benjamins).
- ✓ Faire une liste des participants avec leurs coordonnées personnelles et leur club d'appartenance.
- ✓ Organiser un QCM + pratique, noté sur 20.
- ✓ Fournir après la phase, la liste des sélectionnés (6 maximum + 2 remplaçants) au comité départemental, suivant les critères de participation, et envoyer une copie au responsable de la Coupe du Jeune Arbitre (R. LEDONNE) et pour les Jeunes Commissaires Sportifs (M CANO / MP COTTEN / A FERCHAUD).
 - ✓ Tenue correcte demandée.

COUPE JEUNES ARBITRES ET COMMISSAIRES SPORTIFS CADET(TE) S

- ✓ Chaque secteur devra faire parvenir au Comité la liste des cadet(te)s intéressé(e)s par l'arbitrage Coupe Jeunes Arbitres.
- ✓ **Coupe départementale Jeunes Arbitres le 4 mars 2018**
- ✓ L'examen de la coupe du jeune arbitre cadet(te) aura lieu pendant la Coupe Individuelle Minimales (tenue correcte exigée).
- ✓ Pas de QCM sur les animations, Examen QCM + pratique sur la finale.
- ✓ Convocation par le département (suivi par M. Richard LEDONNE)

CONDITION D'ACCÈS AU TITRE D'ARBITRE OU COMMISSAIRE SPORTIF

Voir textes officiels.



COUPE DÉPARTEMENTALE JEUNE COMMISSAIRE SPORTIF - MINIMES - CADETS

À PARTIR DE LA CEINTURE ORANGE

RÈGLEMENT DE LA COUPE

Pour être sélectionné pour la phase finale, il faudra avoir participé à 1 phase minimum de secteur.
Chaque secteur sélectionnera 2 personnes pour la phase finale et leur remettra une convocation.
Chaque secteur devra fournir la liste des personnes sélectionnées au Comité Départemental.

OBJECTIFS :

Donner des bases théoriques et pratiques de commissaire sportif à des jeunes judokas
Susciter des vocations de commissaire sportif pour préparer la relève du corps arbitral
Initier et dynamiser l'arbitrage chez les jeunes judokas

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Partie théorique avec un QCM

Partie pratique

DATES DES ÉPREUVES

Phase 1 : le 27 ET 28 janvier 2018

Phase 2 : le 11 mars 2018

INSCRIPTIONS

Les inscriptions ont lieu auprès du Responsable des Commissaires Sportifs du Secteur.

PHASE FINALE

Avec convocation.

Finale Benjamin(e)s : le 1^{er} avril 2018

Nota : s'il n'y pas de candidat sur les secteurs, vous avez la possibilité de vous inscrire sur la finale par le club au CD33.



FORMULAIRES POUR LES ÉQUIPES MULTI-CLUBS

AUTORISATION DE PARTICIPATION POUR LES ÉQUIPES MULTI-CLUBS. (UNIQUEMENT POUR MINIMES GARCONS, BENJAMINS ET BENJAMINES)

Je, soussigné(e) :

Président(e) de l'association intitulée :

Numéro de licence.....

Autorise le ou les combattants suivants à participer sous les couleurs de l'équipe suivante

Nom de l'équipe :

Noms des combattant(e)s et numéro de licence

1.....

2.....

3.....

4.....

Pour la compétition suivante (rayez les compétitions inutiles).

Tournoi par équipes de clubs minimes masculin.

Équipes benjamins

Équipes benjamines

Date et signature :

PROCEDURE 'INSCRIPTIONS UV4

GRADES

FEUILLE D'INSCRIPTION POUR L'UV 4 : **ENGAGEMENT PERSONNEL DANS LE DÉVELOPPEMENT DU JUDO-JU** **JITSU.**

Suite à la réforme des grades, **l'UV4 remplace le requis** à partir du 1^{er} septembre 2017.

Pour le 1^{er} et 2^e dan, c'est le professeur qui signe le passeport attestant l'engagement personnel du candidat selon les critères des textes officiels (p 69-71). Cependant, si vous préférez, vous pouvez nous demander de les convoquer sur deux demi-journées lors d'une animation ou compétition à l'aide du formulaire ci-dessous. C'est le professeur qui signera, dans tous les cas, le passeport.

Pour le 3^e et 4^e dan, l'équivalence de l'UV4 est : enseignant en exercice, commissaire ou arbitre départemental, juge, élu au sein d'un club ou bénévole au sein d'un OTD. **Pour tous les autres cas**, le candidat doit participer à 4 demi-journées sur convocation du comité départemental. Merci de vous servir du formulaire ci-dessous. C'est le délégué CORG qui doit, dans tous les cas, signer le passeport.

FORMULAIRES D'INSCRIPTIONS UV4

FORMULAIRE UV4

Ce formulaire doit être envoyé au Comité Départemental de Judo (Maison des Sports Les Iris, 153 rue IZZET KOC, BP 146, 33305 LORMONT) , **accompagné d'une enveloppe timbrée à l'adresse du candidat pour le retour de la convocation.**

Grade postulé : Date de naissance :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Club : Licence n° :

Date : Nom du professeur et signature :

FORMULAIRE UV4

Ce formulaire doit être envoyé au Comité Départemental de Judo (Maison des Sports Les Iris, 153 rue IZZET KOC, BP 146, 33305 LORMONT) , **accompagné d'une enveloppe timbrée à l'adresse du candidat pour le retour de la convocations.**

Grade postulé : Date de naissance :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Club : Licence n° :

Date : Nom du professeur et signature :

PROCÉDURE ORGANISATION DES TOURNOIS DE CLUBS EN GIRONDE

Préalable :

Tout club affilié à la FFJDA doit solliciter l'autorisation au comité départemental de judo de la Gironde. Les clubs intéressés doivent fournir le **règlement détaillé** de leur tournoi en début de saison. Seuls seront intégrés sur la circulaire départementale les tournois ayant obtenu cette autorisation.

OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES POUR L'ORGANISATION DE TOURNOI AMICAL.

Général :

- Respect des règlements hygiène sécurité
- Obligation d'un poste de secours.
- Respect des distances de sécurité et de dimension des surfaces de combat pour les catégories concernées.
- Séparation obligatoire matérialisée (barrières...) entre les tapis et le public.
- Ne pas être en concurrence avec une compétition ou animation départementale.
- Faire respecter les nouvelles règles d'arbitrage.
- Pas de surclassement de poids en compétitions individuelles.
- Pas de coaching mais la règle des accompagnateurs peut être appliquée.
- La présentation du passeport est obligatoire pour toutes les catégories d'âge.

Par catégories :

Mini poussins (6/7ans) :

Passeport avec au moins 1 timbre de licence, certificat médical de pratique sportive
Grade minimum : ceinture blanche 1 liseré minimum (au moins 6 mois de pratique)

Pas de compétition sèche. Entre la pesée et la remise des récompenses, 1h30 heure maximum de présence des judokas sont requises.

Si la gestion de l'animation est confiée à des minimes et cadets, ils doivent être impérativement encadrés par des adultes judokas.

Déroulement des animations :

Échauffement collectif : mise en train, chutes, techniques debout et sol de 45 minutes.

Randoris : mixité interdite, arbitrage éducatif et sécurisé (TRÈS IMPORTANT), en poule de 4 maximum (équilibrer les poules par poids et grades).

Arrêt du combat : 20 points, l'intervention des secouristes ou une différence trop importante de niveau entre les 2 judokas met fin au combat, pas de désignation du vainqueur.

Classement avec sobriété des récompenses (exemple : médailles identiques or, argent, bronze).

Poussins (8/9 ans) et Benjamins (10/11 ans):

Passeport avec au moins 1 timbre de licence, certificat médical de pratique sportive de moins de un an.
Grade minimum : ceinture blanche jaune

Les objectifs :

- 1) Intéresser et fidéliser cette catégorie d'âge par un système évolutif.
- 2) Participer à sa formation technique.
- 3) Permettre de pouvoir s'exprimer en « technique » et/ou en « efficacité ».
- 4) Faire participer pleinement tout le monde sans l'élimination précoce de certains.
- 5) Si une animation se déroule uniquement sous forme de randori arbitrés la formule en poule est obligatoire (mixité interdite).
- 6) Éviter de faire la promotion d'une élite dans ces catégories d'âge en plein développement.
- 7) Ouvrir le plus grand nombre sur « l'environnement judo ».
- 8) Ces activités ayant principalement une visée éducative. Il importe de veiller à la qualité de l'environnement matériel et humain, notamment en ce qui concerne l'accueil des participants et « l'ambiance » autour des tatamis.
- 9) Ces activités ne doivent pas regrouper un nombre pléthorique de participants et doivent se dérouler sur une durée d'environ 2 h 30.
- 10) Toutes les formules sont possibles tant qu'elles respectent les objectifs de ces catégories.

Ou Uniquement pour les benjamins (10/11 ans) :

Sous formes compétitions, en poules ou en tableaux à repêchage systématique.

Passeport avec au moins 2 timbres de licence, certificat médical de non contre-indication du judo en compétition.

Grade minimum : jaune-orange

Catégories de poids : catégories officielles ou groupes morphologiques, le plus lourd ne pouvant dépasser 10% du poids du plus léger, exemple : le plus léger faisant 30kg le plus lourd ne peut pas dépasser 33kg.

Les randoris seront arbitrés selon les règles régissant ces catégories d'âge.

Minimes :

Passeport avec au moins 2 timbres de licence, certificat médical de non contre-indication du judo en compétition.

Grade minimum : orange

Catégories de poids : catégories officielles ou groupes morphologiques, pas plus de 5 kg d'écart entre le plus léger et le plus lourd, sauf pour les catégories lourdes

Les randoris seront arbitrés selon les règles régissant ces catégories d'âge.



Cadets :

Passeport avec au moins 2 timbres de licence, certificat médical de non contre-indication du judo en compétition.

Grade minimum : verte

Catégories de poids : catégories officielles ou groupes morphologiques, pas plus de 5 kg d'écart entre le plus léger et le plus lourd, sauf pour les catégories lourdes

Les randoris seront arbitrés selon les règles régissant ces catégories d'âge.

Juniors seniors :

Passeport avec au moins 2 timbres de licence, certificat médical de non contre-indication du judo en compétition.

Grade minimum : verte

Catégories de poids : catégories officielles ou groupes morphologiques, pas plus de 8 kg d'écart entre le plus léger et le plus lourd, sauf pour les catégories lourdes

Les randoris seront arbitrés selon les règles régissant ces catégories d'âge.

Nota : pour les catégories de minimes à seniors, pour permettre aux grades inférieurs à la ceinture verte de participer, il faut organiser des poules ou tableaux de jaune à orange.

Les clubs ne respectant pas les consignes ou n'ayant pas l'autorisation du CD33, peuvent être reconnus responsables civilement en cas d'accident d'un judoka ayant participé à ce tournoi.